

**LIBRAIRIE BARNES**  
"Charlie's bookstore"

**LA RENTRÉE LITTÉRAIRE**  
NOUVEAUTÉ

www.librairiebarnes.com  
Tél.: 0590 27 60 30

**2 nuits / 3 jours**  
à St Martin - Plage d'Orient Bay  
Forfait résident à partir de  
**260€\* TTC**

Hôtel Cap Caraïbes  
Tél. : 0590 52 94 94  
FAX : 0590 52 95 00  
www.cap-caraibes.com - capcaraibes@wanadoo.fr

\*2 nuits pour 2 pers. + 3 jours de loc. de voiture cat A

**CMI**  
Claudine Mora  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
REAL ESTATE



Les Mangliers  
Saint-Jean  
97133 St-Barthélemy  
Tél : 05.90 27 80 88  
Fax : 05.90 27 80 85  
claudine.mora@wanadoo.fr

N°749 - Mercredi 10 octobre 2007

# LE JOURNAL

## DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60  
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr  
ISSN : 1254-0110

Mise en place de la COM

## L'Education Nationale renforce sa présence



L'installation hier après-midi de l'inspecteur d'académie Robert Romney (au centre) représentant dans les îles du Nord le recteur d'académie Alain Miossec (à droite) est une marque supplémentaire du renforcement des services de l'Etat dans le cadre du passage en Collectivité d'outre-mer. Lire p. 4

VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC  
SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE  
LES GALERIES DU COMMERCE  
SAINT-JEAN  
T. (590) 51 07 50  
F. (590) 51 07 30  
info@lagence.com  
www.lagence.com

**SONY**  
**Panasonic**  
**Pioneer**  
**PHILIPS**  
**SAMSUNG**

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**

Librairie de  
**L'OASIS**  
"La tête dans les nuages"

Réservez le tome 7 dès maintenant

**Harry Potter**  
ET LES RELIQUES DE LA MORT

**RÉSERVEZ-LE !**

OUVERT TOUS LES JOURS 9H - 21H - 0590 29 66 65

Sortie le 26 octobre 2007

**JOURNÉES DE LA VISION**  
du 8 au 13 octobre  
**DÉPISTAGE GRATUIT**  
OPTICIEN PARTENAIRE

**Optic 2000**  
Espace du Centenaire  
Gustavia  
Tél. : 05 90 52 20 91

## Les conflits locataire - propriétaire en constante augmentation



Les conflits locataire - propriétaire ne cessent d'augmenter. En ligne de mire, les dispositifs de la loi SRU qui accorde des droits nouveaux aux locataires de logement meublés. Lire page 4

**Fabienne Miot**

**REMISES EXCEPTIONNELLES**  
à partir du 29 septembre 2007

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives  
Le Réseau Mondial des Propriétés d'exception

**St. Barth Properties**  
**Sotheby's**  
INTERNATIONAL REALTY

Gustavia Harbor, Saint-Barthélemy 05 90 29 75 05 www.sothebysrealty-stbarth.com sales.stbarth@sothebysrealty.com

Interview du président Bruno Magras

# «Les codes de l'Urbanisme et des contributions sont prêts à être proposés au Conseil Territorial»

**Codes des contributions et de l'urbanisme, convention fiscale, commission d'évaluation des charges, statut européen de Saint-Barth, le président Bruno Magras répond aux questions que nous lui avons posé pour vous.**

**Lors de la réunion du prochain Conseil Territorial, vous présenterez pour adoption le Code local de l'Urbanisme d'une part, celui des Contributions locales d'autre part. Que pouvez-vous dire du Code de l'urbanisme tout d'abord ? Et quand prendrez-vous en main la compétence de l'urbanisme. En clair, quand le Conseil exécutif délivrera-t-il ses premiers permis de construire ?**

**Bruno Magras :** J'ai en effet l'intention de faire inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Territorial, l'examen du Code de l'Urbanisme et de celui des Contributions. Ces deux projets sur lesquels nous travaillons depuis fort longtemps, ont été analysés par le Conseil Exécutif et sont par conséquent, prêts à être proposés aux Conseillers territoriaux.

Le Code de l'Urbanisme sera en quelque sorte, notre loi locale. Il s'agit d'un « acte » à caractère législatif qui remplacera le Code national. Par conséquent, après son adoption par le Conseil Territorial, il n'entrera en vigueur qu'après sa publication au Journal officiel de la Collectivité et à l'expiration d'un délai de quinze jours après sa transmission au représentant de l'Etat. Ce Code contient 180 articles. Il s'inspire très largement de la réforme du Code national entré en vigueur le 1er octobre dernier. Au regard de la loi, le Conseil Exécutif a compétence en matière d'urbanisme. Ceci étant, en l'absence de règles locales, les dossiers sont pour l'instant, instruits sur la base des Règles nationales de l'urbanisme. Dès la mise en

application de notre Code local, et dans l'attente de la nouvelle carte territoriale, les permis seront accordés ou refusés à partir des anciennes limites du MARNU.

**Cette future carte va-t-elle ouvrir à une plus grande urbanisation ?**

**Bruno Magras :** La décision appartient au Conseil Territorial. Mais il faut être réaliste. Même si l'objectif n'est pas de tout figer, il est évident que nous ne pouvons pas continuer à urbaniser l'île au rythme que nous connaissons depuis 20 ans. La densité de population atteint actuellement 390 habitants au kilomètre carré. A titre comparatif, la Guadeloupe compte 245 habitants au Km<sup>2</sup> ! Nous avons 210 demandes de déclassement de zones protégées. Si le Conseil Territorial décidait d'ouvrir ces zones à la construction, nous aurions 1 500 constructions de plus dans les dix prochaines années ! Je vous laisse imaginer la suite.

**Quand entrera-t-elle en application ?**

**Bruno Magras :** Grâce au concours de la DDE, un travail important a déjà été réalisé. Nous disposons d'une nouvelle carte informatisée sur laquelle a été porté le zonage actuel ainsi que l'ensemble du bâti. En faisant appel à des outils comme Google Earth par exemple, la Commission d'urbanisme pourra, avec précision, vérifier la topographie de chaque secteur et ainsi tenir compte du Plan de Prévention des Risques afin de définir ses options. Le règlement intérieur de l'ancien MARNU

sera revu et corrigé. N'oublions pas en effet, que les responsabilités pénales et financières d'une mauvaise décision n'incomberont plus à l'Etat mais à la Collectivité. Par conséquent, nous mettrons le temps qu'il faudra pour bien étudier le sujet. J'espère que nous y parviendrons avant la fin du premier semestre 2008.

**Quid du Code des Contributions locales ?**

**Bruno Magras :** Comme je vous l'ai indiqué précédemment, il sera également soumis à l'examen des conseillers territoriaux lors de la prochaine réunion. Ce code comporte une centaine d'articles en trois volets : Le premier clarifie la notion de résidence fiscale et détaille les contributions locales que nous comptons instituer. Le second prévoit leur recouvrement et le troisième, concerne les sanctions pénales et financières et le règlement du contentieux.

**A propos de la notion de résidence fiscale, la loi organique prévoit qu'il faut avoir résidé au moins 5 ans à Saint-Barth pour prétendre à en être un résident fiscal. La rédaction n'est pas très claire. Quelle rédaction avez-vous retenue dans le Code des Contributions ? Avez-vous prévu des exceptions ?**

**Bruno Magras :** C'est vrai que la rédaction de l'alinéa 1<sup>o</sup> de l'article 6214-4 qui concerne la résidence des personnes physiques, n'est pas un modèle de clarté. Nous nous en sommes aperçus. C'est d'ailleurs la raison qui nous a conduit à clarifier la notion de résidence dans le Code des Contributions. Tous les juristes que j'ai consultés font une lecture quasiment identique : « Il faut être résident depuis cinq ans au moins à l'entrée en vigueur de la loi



pour prétendre bénéficier de la résidence fiscale à Saint-Barthélemy » ! Il y a des avis divergents. Par conséquent, s'il devait y avoir conflit d'interprétation, l'article 6252-14 de la Loi organique permet au Président, après délibération du Conseil Exécutif, de saisir le Tribunal Administratif pour avis. Le Président du Tribunal Administratif peut même transmettre la demande au Conseil d'Etat en cas de difficulté sérieuse. Le Conseil Territorial n'a pas compétence pour modifier une loi organique afin d'y introduire des exceptions.

**La loi organique vous offre la possibilité de partager certaines compétences avec l'Etat et notamment la possibilité de fixer vos propres sanctions pénales dans certains domaines après y avoir été habilité par le Gouvernement. Lors de sa dernière réunion, le Conseil Territorial a adopté une batterie de sanctions pénales pour le Code local de l'Urbanisme d'une part, pour celui des Contributions locales d'autre part. Dans ce dernier code,**

**ces sanctions sont-elles plus souples que ce que prévoit le Code Général des Impôts ?**

**Bruno Magras :** Le Conseil Territorial peut en effet fixer des sanctions pénales dans les domaines de compétences de la Collectivité définis par l'article 6214-3 ainsi qu'en matière de police et de sécurité maritime. Mais cela ne peut se faire que sous le contrôle de l'Etat et selon une procédure bien précise. Un projet d'acte qui énumère les sanctions prévues doit être adopté par le Conseil Territorial et transmis par le Président au ministre de l'Outre-Mer qui, en accord avec le ministre de la Justice, propose au Premier ministre dans un délai de deux mois, un projet de décret d'approbation totale ou partielle ou bien de refus du projet d'acte en question. Cela va même plus loin, puisqu'en fonction de la nature de l'acte, le décret ne peut entrer en application qu'après avoir été ratifié par la Loi. Ce sont donc deux projets d'actes qui ont été adoptés par le Conseil Territorial lors de sa dernière réunion. L'un énumère les sanctions pénales qui seront appliquées en matière d'urbanisme et l'autre, celles qui concernent la fiscalité territoriale. Ces sanctions pénales étant quasiment identiques à celles qui sont prévues pour des

infractions de même nature dans les codes nationaux, j'ai bon espoir que le gouvernement nous donnera une suite favorable.

**Revenons au contenu du Code. Y'a-t-il de nouvelles contributions dont vous n'avez pas fait état précédemment ?**

**Bruno Magras :** Non. Il y a une reprise des contributions existantes auxquelles s'ajoutent celles que j'ai énoncées lors de mon allocution du 24 août dernier. C'est-à-dire : Une vignette automobile - Une taxe de séjour - Une contribution forfaitaire annuelle des entreprises.

**Quand ces contributions entreront-elles en application ? A l'adoption du Code ou ultérieurement ?**

**Dans ce cas, pouvez-vous en préciser le calendrier ?**

**Bruno Magras :** Suite à son adoption par le Conseil Territorial et sa publication au J.O de Saint-Barthélemy, le Code des Contributions sera applicable 15 jours après sa transmission au Représentant de l'Etat. Dès lors, la Collectivité commencera à percevoir ces recettes. Ceci étant, pour des questions de commodité, certaines taxes ne seront appliquées qu'à partir du 1er janvier 2008.

Suite page 3

## Liste des points de distribution du Journal de Saint-Barth

### SAINT JEAN :

Supermarché Match,  
Librairie Barnes, BFC  
Epicerie de l'aéroport,  
La Station Service,  
Primantilles, Hideaway  
Jean Yves Robert Immo  
Hôtel Village St Jean,  
Tropical hôtel, Vaval,  
l'Aéroport Carl Gustav III

### ANSE DES CAYES :

Supérette de la Place

### LORIENT :

Minimart, l'Oasis

### COROSSOL :

Le Régal

### GRAND CUL DE SAC :

Guanahani

### GUSTAVIA :

AMC, Office du tourisme,  
La Poste, Dauphin Telecom,  
Hôtel de la collectivité, Itec  
les deux librairies Barnes,  
A Vos Marques, Tendances, Segeco,  
Privilege, BFC  
la sous-préfecture,  
Saint-Barth Properties, Ici & Là

Vous souhaitez devenir partenaire du Journal de Saint-Barth et offrir le Journal à vos clients ?

Contactez-nous au 05 90 27 65 19 ou par email : journalsbh@wanadoo.fr

www.teledom.fr  
annuaire sur internet

SAINT BARTHÉLEMY - SAINT MARTIN - SAINT MAARTEN

Suite de la page 2 : Interview du président Bruno Magras :

«Les codes de l'Urbanisme et des contributions sont prêts à être proposés au Conseil Territorial»

**La loi organique prévoit que «en tant que de besoin une convention soit signée entre l'Etat et la Collectivité de Saint-Barthélemy en vue, notamment, de prévenir l'évasion fiscale et les doubles impositions et de définir les obligations de la Collectivité en matière de communication d'information à des fins fiscales». La loi ne vous obligeait pas, mais vous avez choisi de conclure une convention fiscale. Pourquoi ?**

**Bruno Magras :** Pour l'instant, rien n'a été décidé. Le Conseil Territorial n'a pas encore été saisi de cette question. Mais c'est vrai que nous avons fait préparer un projet de convention fiscale afin de prouver au gouvernement que nous n'étions pas disposés à faire de Saint-Barthélemy une zone de non droit. C'est, je crois, de l'intérêt de tout un chacun que les règles soient clairement établies. Ceci étant, s'il est exact que nous n'étions pas obligés de le faire, permettez que je vous renvoie à la décision du Conseil Constitutionnel n° 2007-547 du 15 février 2007, qui stipule que dans le cas où cette convention ne pourrait aboutir ou ne permettrait pas de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, cela ne saurait avoir pour objet ni pour effet de restreindre l'exercice des compétences conférées au législateur organique par l'article 74 de la constitution. Voilà qui est clair.

**Où en est le projet ?**

**Bruno Magras :** Aux dernières nouvelles, la Direction Générale des Impôts l'aurait transmis au Ministre de l'Outre-Mer. Je n'en sais pas plus.

**Quid de la mesure d'amnistie que vous avez évoqué dans votre discours du 24 août. Idem, prévoyez-vous que la défiscalisation puisse s'appliquer à Saint-Barth et dans le cas échéant dans quelle mesure ?**

**Bruno Magras :** Je n'ai pas utilisé le terme d'amnistie. J'ai indiqué que je n'apposerai pas ma signature au bas de cette convention si le règlement du passif n'était pas pris en compte. En d'autres termes, je ne demande pas à ce qu'une mesure d'amnistie soit inscrite dans la convention, je sais pertinemment que ce n'est pas possible. Pour autant, cela n'empêche pas qu'en parallèle, une solution puisse être trouvée afin de solder les litiges fiscaux antérieurs à la loi organique. Cela me semble indispensable si nous voulons rétablir un climat de confiance entre l'Etat et la Collectivité.

S'agissant de la défiscalisation, le Conseil Exécutif doit être consulté par le ministre de l'Outre-Mer ou par le représentant de l'Etat sur tous les projets de défiscalisation dont ils sont saisis. Je ne suis pas partisan de l'idée qu'il faut tout rejeter. Il y a des secteurs d'activité où la défiscalisation peut être une aubaine pour l'intérêt collectif. Ce fut d'ailleurs le cas lors de l'installation de nos usines de production d'eau potable. Les demandes seront donc étudiées au cas par cas.

**La loi organique portant l'évolution des deux collectivités a prévu un transfert de l'ensemble des compétences précédemment dévolues à la Commune, au Département et à la Région, ainsi que certaines compétences de l'Etat qui seront donc exercées par la nouvelle Collectivité. Ce transfert s'accompagne d'un transfert financier dont l'enveloppe doit être déterminée par une commission d'évaluation des charges. Le 24 août, le Préfet délégué a fait savoir qu'elle le serait probablement fin septembre. Est-ce aujourd'hui le cas ?**

**Bruno Magras :** Pas que je sache et je dois vous avouer que ce retard handicape le fonctionnement de certains secteurs de l'Administration territoriale. Or, pour ce qui nous concerne, le plus important n'est pas de connaître le montant des éventuels transferts financiers, si tant est qu'il y en ait, c'est surtout d'avoir la liberté et le pouvoir de décider. A partir d'une analyse divergente entre les services du Département et les services de l'Etat quant à la date d'entrée en vigueur des transferts de compétences, on s'entend souvent dire :

«Ecoutez, depuis le 15 juillet, vous êtes devenus COM, à vous de vous débrouiller» ! Pourquoi pas ? C'est précisément ce que nous voulons. Mais, l'Etat s'est donné du temps !

**Quel est exactement aujourd'hui le statut européen de Saint-Barth ?**

**Bruno Magras :** A plusieurs reprises, j'ai fait état des points de divergence que j'avais repérés ici et là, au cours du processus d'élaboration de la loi organique. Pour certains juristes, notre évolution statutaire était une affaire franco-française qui ne devait avoir aucune influence sur notre statut par rapport à l'Europe. Pour d'autres, notre évolution en Collectivité, régie par l'article 74 de la Constitution, nous faisait perdre d'emblée notre statut de Région ultrapériphérique. Selon quelques sources officielles, les seconds avaient apparemment raison. Autrement dit, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ne répondraient plus aux critères définis par l'article 299-2 du traité d'Amsterdam qui régit les Régions ultrapériphériques et encore moins aux articles 182 et suivants qui définissent le statut des PTOM. Nos deux collectivités auraient par conséquent un statut européen identique à celui des Régions métropolitaines ! Le Conseil Territorial aura prochainement à faire un choix par rapport à l'Europe. Au préalable, je compte organiser une conférence

avec la venue de spécialistes afin que ce choix se fasse en toute connaissance de cause. Nous saisissons ensuite le gouvernement afin que l'option retenue soit prise en compte lors de la négociation du traité simplifié. En l'état actuel des choses, nous n'avons aucune certitude que la dotation de 4 millions d'euros qui devait nous être allouée sur les fonds structurels européens pour la période 2007 - 2012, nous sera versée. Par conséquent, ces sommes ne seront pas prises en compte au Budget Primitif 2008.

**Etat civil**

**☐ Décès :**

- Le 22 septembre 2007 : DARPIN Eric, Jean
- Le 23 septembre 2007: AUBIN Nazaire, Anatole
- Le 06 octobre 2007 : DESMETTRE Odile, Marie, Françoise veuve DUQUENOY
- Le 06 octobre 2007: GRÉAUX Jean, Romond Roger

**☐ Mariage :**

- Le 14 septembre 2007 : ESNAULT Yoan et ROYER Delphine

**☐ Naissance :**

- Le 04 octobre 2007 : BRET Théo

**L'APPAREIL PHOTO IDEAL POUR ST-BARTH**

**OLYMPUS**

Your Vision, Our Future

**305 €**



**STYLUS 770 (mju 770)**

**COULEURS: SILVER / BLEU / MARRON**



**ETANCHE jusqu'à 10 m  
ANTI-CHOC jusqu'à 1,5 m**

- 7,1 Mégapixels
- Zoom optique 3 x, 38-114 mm (équivalent 35 mm)
- Ecran LCD Plein Soleil 6.4 cm / 2.5"
- Supporte des charges de 100 kg
- Technologie BrightCapture

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**  
Les Galeries du Commerce à St-Jean, Tél: 05 90 27 50 50

Maxime Desouches  
«Où en est  
l'installation  
du CESC ?»



**Prévu par la loi organique comme la quatrième institution de la Collectivité d'outre-mer après le Conseil territorial, son président et le Conseil exécutif, le Conseil économique social et culturel n'a toujours pas été installé. Le conseiller exécutif Maxime Desouches s'en inquiète.**

Elu lors des premières élections territoriales sur la liste «Action-Equilibre-Transparence» qu'il conduisait et disposant d'un siège au Conseil exécutif, Maxime Desouches ne cache pas son inquiétude face à ce qu'il considère «un retard inacceptable» dans l'installation du Conseil Economique, social et culturel de Saint-Barthélemy. «Si le législateur a pris la peine d'ériger ce conseil en quatrième institution de la collectivité, c'est parce qu'il en mesurait toute l'importance, poussant même certains commentateurs à parler de «contre pouvoirs», même si personnellement je n'y vois qu'une force de proposition. Or que se passe-t-il aujourd'hui ? Alors que le Conseil territorial s'apprête à délibérer sur des actes aussi importants que le code de l'Urbanisme et celui des Contributions, le Cesc n'a toujours pas été installé. Or, de par la loi, celui-ci doit donner son avis sur les projets d'actes du Conseil territorial à caractère économique, social et culturel. De fait, les groupements professionnels et plus généralement tous les acteurs des domaines économique, social et culturel qui doivent être représentés au sein de ce conseil ne s'expriment pas sur ces actes qui engagent pourtant l'avenir de toute la communauté». Maxime Desouches ne s'explique pas ce retard : «la loi organique consacrant l'évolution de Saint-Barth promulguée le 22 février 2007 a créé le CESC. Il y a donc plus de sept mois. Depuis, nous sommes toujours en attente de l'arrêté du ministre de l'Outre-mer dressant la liste des organismes et des activités de la collectivité à même d'être représentées au Conseil. Or sans cette liste, l'installation du Cesc est impossible».

Dernier sujet d'inquiétude du conseiller exécutif, la représentation au conseil : «il est essentiel que conformément à la loi organique chaque catégorie d'activité soit représentée au Conseil qui doit former un reflet fidèle de la vie économique, sociale et culturelle de l'île. Et non pas constituer un club fermé limité à quelques uns où la diversité serait absente».

## Les litiges locataire - propriétaire en augmentation constante

Les litiges entre locataire et propriétaire ne cessent d'augmenter, confirme l'avocate Karine Miot à qui nous posons la question. La majorité de ces litiges concernent la rupture jugée intempestive de baux établis dans le cadre de la location meublée, comme le sont la grande majorité des baux de résidence principale signés à Saint-Barthélemy. Pour autant, selon l'avocate, ces litiges ne débouchent pas majoritairement sur des procédures judiciaires, propriétaires et locataires venant d'abord s'informer sur leurs droits. Pour l'heure, le nombre de poursuites devant le tribunal d'instance n'aurait donc que légèrement augmenté. Mais le risque que celui-ci décolle est important, d'autant que les locataires confrontés à une hausse très souvent artificielle de leurs loyers se mobilisent et parlent aujourd'hui de créer une association de défense.

En toile de fond au problème, la méconnaissance des propriétaires, comme des locataires, de la loi SRU entrée en vigueur en février 2005 et qui a modifié considérablement le régime de la location meublée. Prisée par les propriétaires à la recherche de hauts rendements ou fuyant les contraintes de la

location classique, la location meublée avait comme principaux avantages la possibilité de rompre le contrat à l'issue du bail, sans avoir à en motiver la décision et de fait, de récupérer régulièrement les logements afin d'en augmenter tout aussi régulièrement le loyer, sans qu'aucun indice ne vienne en limiter la portée. La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) a mis fin en grande partie à cette pratique, cause principale des litiges et de l'augmentation inconsidérée et sans limite du prix des loyers tel qu'à Saint-Barth.

### La loi SRU protège davantage le locataire

Quels sont les principaux dispositifs de cette loi qui tend à rééquilibrer les droits locataire-propriétaire, s'agissant de la location meublée ? Dès lors que le logement loué constitue sa résidence principale, le locataire bénéficie de cette nouvelle loi qui s'applique également aux anciens contrats renouvelés depuis février 2005. Le locataire peut exiger un contrat établi obligatoirement par écrit, d'une durée d'un an minimum, il peut donner congé à tout moment sous réserve du respect d'un préavis d'un mois.

Le régime antérieur, très favorable au propriétaire, prévoyait au contraire que les montants de loyer et les charges étaient dus jusqu'à la fin du bail, même si le locataire souhaitait partir avant le terme. La loi SRU prévoit par ailleurs qu'à l'expiration du contrat initial, le bail est tacitement reconduit pour un an, aux conditions antérieures. De même, le bailleur ne peut plus aussi facilement reprendre son logement à la fin du bail. Désormais seuls quatre motifs peuvent être invoqués pour mettre un terme à la location : la reprise à usage d'habitation pour lui, ses ascendants (père et mère) ou ses descendants (enfants), la vente du bien, l'exécution de travaux d'une telle importance qu'ils justifient le déménagement des locataires ou enfin l'invocation d'un motif légitime et sérieux, comme l'inexécution par le locataire de l'une des obligations lui incombant. Dans tous les cas, il doit en informer le locataire au mois trois mois avant la fin du bail. Autre nouveauté mise en œuvre depuis le 7 mars 2007, l'augmentation du montant du loyer lors la reconduction du bail plafonnée à l'IRL, l'Indice de référence des loyers.

### BIEN S'ENTENDRE SUR LE TERME «LOCATION MEUBLÉE»

Il n'existe pas de liste des meubles que doit comporter un logement pour dépendre juridiquement du statut de «location meublée». Le logement doit disposer d'un mobilier suffisant pour répondre aux besoins de la vie courante. «En clair, on considère comme meublé un logement où le locataire n'a plus qu'à poser ses valises et mettre son linge de maison», précise Karine Miot. Ce n'est pas tout : «les meubles doivent être remplacés par le propriétaire au terme de leur usure normale. Les logements perdent leur caractère meublé à partir du moment où le locataire doit procéder lui-même au renouvellement. A défaut, le bail tombe sous le coup de la location vide», rappelle l'avocate qui constate une grande méconnaissance des droits et des devoirs de chacun.

### LES LOCATAIRES INJUSTEMENT CONGÉDIÉS PEUVENT DEMANDER DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS

Les motifs de rupture d'un contrat meublé sont encadrés. Il ne s'agit pas simplement de dire que l'on récupère son logement pour ses besoins personnels, il faut le faire. A défaut de quoi, l'ancien locataire qui constate que le logement a été reloué à d'autres personnes peut saisir le tribunal d'instance d'une demande de dommages et intérêts s'il estime avoir subi un préjudice. Et notamment si le montant du nouveau loyer excède sensiblement celui qu'il payait précédemment.

### L'Education nationale renforce sa présence

## Installation d'un inspecteur d'académie pour les îles du Nord

C'est un Saint-Martinois dans la cinquantaine que le recteur de Guadeloupe a choisi pour être son représentant dans les îles du Nord. Précédemment IPR d'anglais (inspecteur pédagogique régional), Robert Romney a été installé hier lors d'une cérémonie à l'hôtel de la Collectivité en tant qu'inspecteur d'académie dédié aux Collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barth. Basé à Saint-Martin, il devrait néanmoins se rendre chaque mercredi à Saint-Barth où un bureau a été aménagé au collège Mireille Choisy. Sa mission a été précisée hier mardi par le recteur Alain Miossec venu l'installer le matin à Saint-Martin, l'après-midi à Saint-Barth : «Robert Romney a pour mission de mettre en place ce à quoi vous aspirez. Un nouveau cadre que vous définirez, adapté à vos besoins pédagogiques spécifiques», a indiqué le recteur venu de Guadeloupe avec son G5, montrant ainsi la volonté, dans le cadre du passage en Collectivité d'outre-mer, d'une gestion plus locale des problèmes d'éducation. Représentant de l'Education nationale dans les deux collectivités, Robert Romney sera par ailleurs amené à se rendre chaque premier jeudi du mois en Guadeloupe. Là, il assistera avec les autres inspecteurs d'académie et pédagogiques à la réunion organisée par le recteur après sa rencontre mensuelle avec le ministre.

Robert Romney s'est réjoui d'avoir été nommé à ce poste qui lui permet de retourner à sa terre natale de Saint-Martin, mais également de renouer avec son enfance, «bercée des goélettes de Saint-Barth arrivant bourrées de marchandises dans la baie de Marigot». Pour



Robert Romney, inspecteur d'académie dédié aux Collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barth en visite au collège Mireille Choisy.

Robert Romney, Saint-Barth, ce sont aussi ses années d'internat à Basse-Terre durant lesquelles il a noué des liens indestructibles avec trois Saint-Barth devenus «des amis : Christian Lédée, Roland et Yves Gréaux». Une proximité qui devrait aider dans la compréhension des problèmes.

Le président Bruno Magras s'est pour sa part félicité de la nomination de Robert Romney. Dans un discours d'une dizaine de pages résumant l'action de la collectivité en faveur de l'éducation, le président a toutefois relevé ce qui lui semble important d'être amélioré. Et notamment pourvoir le poste d'infirmière scolaire, vacant depuis bientôt trois ans. Le recteur a «entendu» et estimé que même si le contexte ne se prêtait pas à une augmentation des budgets, une solution pourrait être trouvée dans les prochaines semaines «avec l'aide de la Collectivité».

*C'est reparti pour un tour*

## La Collectivité et Saint Barth Yacht Club ont résigné la participation à la Transat Ag2r

**P**en Duick, la société organisatrice, la collectivité de Saint-Barthélemy et le Saint-Barth Yacht Club ont signé vendredi le contrat officialisant la participation de Saint-Barth comme port d'arrivée de la 9<sup>e</sup> édition de la Transat Ag2r. Le contrat signé par Pierre Bojic, directeur général de Pen Duick, le président Bruno Magras et Markkū Härmälä, président du Saint Barth Yacht Club prévoit notamment une participation financière de la collectivité à hauteur de 100 000 euros, en hausse de près de 30 000 euros par rapport aux précédentes éditions et l'engagement de l'association nautique qui organise l'arrivée de la course.

L'Association des hôteliers qui ne figure pas au contrat mais apporte sa quote-part depuis l'origine, à quant à elle confirmée sa volonté de maintenir sa contribution à hauteur de 350 nuitées mises à disposition de l'organisateur durant l'événement. La nouvelle présidente Anne Dentel n'a néanmoins pas caché la difficulté à satisfaire l'engagement pris en raison notamment de la fermeture de deux hôtels importants dans la logistique précédente, le Christopher d'une part, le Saint-Barth Beach Hotel de l'autre.

### *Saint-Barth au cœur de la course*

De son côté, Pen Duick qui organisera la course pour la seconde fois depuis son rachat à Match Racing



Pierre Bojic, directeur général de Pen Duick, le président Bruno Magras et Markkū Härmälä, président du Saint Barth Yacht Club

fin 2005, promet d'impliquer davantage Saint-Barth dans la course : «l'absence de concurrents de Saint-Barth avait manqué à la précédente édition», estime Pierre Bojic qui a confirmé qu'un bateau défendant les couleurs de Concarneau et de Saint-Barth avec à son bord un concurrent des deux villes, prendrait bien le départ de la course. Pour Saint-Barth, il n'y a plus de surprise. L'île sera défendue par le jeune Miguel Danet qui s'est rendu à Concarneau la semaine passée : «il y a deux ou trois candidats possibles pour la ville de Concarneau. Le nom de l'heureux élu devrait être connu d'ici une quinzaine de jours», reprend Pierre Bojic qui a également annoncé la très probable participation de

Florence Arthaud, Lucky Poupon sera par ailleurs sur la ligne de départ de la Transat Jacques Vabre Le Havre - Bahia 2007 également organisée par Pen Duick et dont le départ sera donné les 3 et 4 novembre prochain.

Pierre Bojic a par ailleurs annoncé un renforcement des liens entre les écoles et la course : «la ville de Concarneau au travers de sa responsable des écoles Gaëlle Le Meur, a manifesté la volonté de la ville de resserrer les liens entre les écoles du port breton et de Saint-Barth. De notre côté, nous allons mettre au point un kit-école sur le même principe que celui qu'avait d'ailleurs réalisé la ville de Concarneau lors de la précédente édition. Il sera mis à disposition des écoles de Saint-Barth avant le départ de la

course afin de permettre aux enfants de la suivre dans les meilleures conditions».

### *Un plateau de jeunes*

«Vingt-cinq à trente tandems maximum» selon Pierre Bojic devraient prendre le départ de la course qui sera donné le 20 avril prochain depuis la baie de Concarneau. «Les ténors de la classe seront là, ainsi que quelques surprises, comme celle de l'ancien perchiste Jean Galfione qui a déjà manifesté son intention de participer», reprend le directeur de Pen Duick. Le plateau devrait néanmoins être un peu plus jeune que le précédent. Un certain nombre de coureurs dont les tours du mondistes qui ont disputé l'édition 2006 ne reviendront pas, trop occupés à préparer le Vendée Globe qui se courra à l'automne 2008. C'est le cas notamment de Kito De Pavant qui avec son coéquipier Pietro d'Alì avaient remporté l'édition 2006 sur Groupe Bel ou encore de la belle Samantha Davies qui a entre temps abandonné le circuit Figaro. Exit également Armel le C'leach, vainqueur de l'édition 2004 avec Nicolas Troussel qui sera en revanche au rendez-vous, le mors aux dents. Nicolas Troussel, 1er de la Solitaire du Figaro 2006 et du Trophée BPE 2007 devrait être aux prises avec un jeune coureur dont le talent augmente à chaque nouvelle course, le Brestois Thomas Rouxel.

### *Pen Duick*

#### **DE LA COURSE AU BATEAU**

Leader français de la course au large avec en boutique l'organisation de quatre courses transatlantiques - Route du Rhum Saint-Malo Pointe-à-Pitre, Trophée BPE Belle île - Marie-Galante, Ag2R Concarneau - Saint-Barth et Transat Jacques Vabre Le Havre - Salvador de Bahia -, Pen Duick, s'intéresse aujourd'hui à la conception de bateaux. Non pas que la société créée par Gérard Petitpas et Eric Tabarly avant d'être racheté en 2004 par le Groupe Le Télégramme, rêve de redevenir constructeur, mais c'est clair, elle souhaite donner à un avenir aux multicoques qui depuis quelques années traversent une période de crise : «un multicoque plus c'est grand, plus c'est beau, plus ça donne du spectacle, et plus ça va vite, mais l'expérience l'a montré notamment en 2002 sur la Route du Rhum, plus ça casse, constate Pierre Bojic. Résultat : la classe des 60 pieds Orma est aujourd'hui dévastée.

Or je suis convaincu qu'il y a un avenir. Une rapide analyse nous a montré que le principal échec à la construction de nouveaux multicoques, c'est son coût financier. La question aujourd'hui est donc comment faire moins cher. C'est ce sur quoi nous réfléchissons avec un certain nombre de coureurs. Cela passe peut-être par des multi plus petits. Mais quoi qu'il en soit, il est impensable que les multicoques qui assurent aujourd'hui une grande partie du spectacle puissent un jour disparaître de la course océanique».

**CHOISISSEZ LA QUALITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DES TARIFS**

**CHEZ SCII**  
insurance broker  
courtier en assurances

**OUVERT**  
DU LUNDI AU VENDREDI  
de 8h à 13h  
Tél.: 05 90 52 02 71  
et sur RDV l'après-midi  
Cell. : 06 90 58 79 12  
Parking facile

L'offre d'assurance est dédiée aux particuliers et aux professionnels

**COMMERCE, HABITATION, AUTO/MOTO, SCOOTER à partir de 125CC  
BATEAU PLAISANCE PRIVÉE, BATEAU USAGE PROFESSIONNEL,  
MUTUELLE, MUTUELLE ANIMAUX + Responsabilité Civile Chien CATÉGORIE 2 et 3,  
EVACUATION SANITAIRE**



Assurance Maritime  
Particuliers & Professionnels



Gestion de Patrimoine



Evacuation sanitaire



Assistance aux Marins

**SCII Insurance Broker - Les Mangliers - Saint Jean - BP 1066 - 97012 Saint Barthélemy Cedex  
Tél. 05 90 52 02 71 - Fax : 05 90 52 02 73 - info@scii.com - www.sciiisb.com**

Sarl de courtage d'assurance régie par les articles L-225-57 à L-225-93 du code de commerce au capital de 15 244,90 € - RCS Basse Terre TMC 435 098 488

Immatriculée auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en Assurances (Orias) sous le n° 07 002 392 - www.orias.fr

# SCII

insurance broker

Souscription d'un contrat  
d'assurance IARD\* :

## Plusieurs étapes pour mieux comprendre l'engagement

Retrouvez chaque semaine notre  
nouvelle rubrique Assurances.  
Une rubrique offerte par SCII pour  
vous tenir informé de vos droits et  
devoirs d'assuré.

Souscrire un contrat IARD\* auprès d'un assureur est un acte important qui vous donne des droits, mais aussi des obligations. Et oui, il ne faut pas oublier que le lien avec votre assureur est avant tout juridique. C'est pour que vous ayez le temps de mesurer la portée de votre engagement que le code des Assurances a prévu une souscription en plusieurs étapes, allant de la simple information à la conclusion du contrat. Ce dossier vous permettra de mieux connaître l'impact de ces différentes phases afin d'être sûr d'être bien assuré et au bon moment.

### La phase préparatoire

**- La fiche d'information :** Ce document est fourni gratuitement par les assureurs et contient des informations sur les prix et les garanties de votre futur contrat. Il vous permet de mieux évaluer les prestations des assureurs, mais il n'est pas personnalisé.

Une fois votre choix arrêté, vous pouvez demander une proposition d'assurance.

**- La proposition d'assurance :** Cette seconde étape va permettre à l'assureur de prendre connaissance des informations vous concernant afin de préparer votre contrat. Ce document comporte un questionnaire auquel vous devez répondre avec exactitude car c'est sur la base de ces réponses que votre contrat sera établi. Soyez honnête car vous risquez gros ("attention aux fausses déclarations")

Les questions peuvent varier d'un assureur à l'autre, mais la plupart du temps ce sont les mêmes éléments qui seront pris en compte : antécédents du conducteur, lieu de résidence, type d'usage... Le code des Assurances impose aux assureurs de construire clairement ce questionnaire, les questions doivent donc être précises.

Une fois que l'assureur dispose de toutes les infos vous concernant, il va analyser votre niveau de risque, déterminer le montant de la prime et le porter sur le document. Attention, si aucune référence à la prime n'est faite, le questionnaire n'est pas assimilé à une proposition d'assurance.

Vous allez ensuite accepter -ou non- cette proposition. Vous pouvez l'accepter en la signant -c'est le plus simple-, mais ce n'est pas obligatoire. L'acceptation peut aussi être tacite : par exemple le paiement de la prime montrera votre acceptation. Ensuite, l'assureur doit aussi accepter de vous garantir. Aucun délai n'est imposé pour qu'il vous fasse parvenir son acceptation.

Ni vous, ni votre assureur n'êtes engagés par cette proposition d'assurance mais dès que l'assureur accepte de vous garantir, vous ne pouvez plus faire marche arrière.

Vous aller recevoir par la suite le contrat proprement dit.

\* IARD : Incendie, Accidents, Risques Divers. Cette abréviation est couramment employée sur les documents qui vous sont adressés, elle désigne une branche, une catégorie d'assurance dommage en l'occurrence, la protection des biens.

(Source : www.guide-assurance.com)

## Ouverture d'une ligne de fret Philipsburg - Gustavia

Easyway NV, filiale de la CIN, la Compagnie des îles du Nord basée à Sint Maarten a effectué hier mardi la rotation inaugurale de sa nouvelle ligne de fret reliant le port de Philipsburg à Gustavia. Quatre rotations sont prévues pour commencer, mais une cinquième est déjà planifiée pour la haute saison, nous a indiqué hier le représentant commercial de la compagnie, Jean-Marc Muniglia : les lundi, mardi et vendredi, le Grenadines Star qui effectue les rotations, arrivera à Saint-Barth vers 14h30 permettant de dépoter les marchandises dans l'après-midi. Le Jeudi, le bateau sera à quai dès 6 heures le matin et mettra ensuite le cap sur Saint Eustache et Saba avant de rejoindre le port de Pointe Blanche. Une liaison qui offre aux grossistes et commerçants de Saint-Barth l'opportunité d'étendre en direct leur réseau commercial sur ces deux îles. Le bateau peut prendre jusqu'à 200 M3 de marchandises, soit six



conteneurs de 20 pieds dont un, voire deux si le besoin s'en faisait sentir, dédié au frais. «Pour les produits Avion France, les commerçants sont soumis aux limites des rotations aériennes, mais également des bateaux pour Saint-Barth. Notre rotation du lundi va permettre d'embarquer du fret sur l'avion du dimanche, ce qui n'était pas possible jusque-là, argumente Jean-Marc Muniglia. A elle seule, cette rotation offre la

possibilité d'acheminer jusqu'à 25% de plus de produits Avions France». Autre avantage du Grenadines Stars selon son représentant commercial : «ses tarifs et son port d'attache à Philipsburg où les grossistes qui travaillent avec les commerces de Saint-Barth ont l'habitude de se rendre».

Pour toute information, Jean Marc Muniglia 0690 48 56 41

### Projet de réensablement de la plage de Saint Jean

## Benoît Chauvin regrette l'absence de débat politique

On le sait fervent défenseur de l'environnement mais également épris de politique. C'est à ce double titre que le conseiller territorial d'opposition Benoît Chauvin regrette l'absence de tout débat politique autour du projet de réensablement de la plage de Saint-Jean que la collectivité se dit aujourd'hui prête à autoriser. «Lors de la première réunion du Conseil territorial, j'ai alerté sur les risques d'une délégation trop large des compétences du Conseil territorial au Conseil exécutif. Il n'aura pas fallu attendre très longtemps pour en



avoir un exemple très concret : car si le premier projet de réensablement de la plage de Saint-Jean conduit par l'Eden Rock en 2005 avait fait l'objet d'un débat

et d'une délibération du conseil municipal, l'avis du Conseil territorial n'a pas été demandé pour l'opération actuellement visée et ne devrait pas l'être, conformément à la délégation de compétence approuvée par le Conseil territorial en faveur du Conseil exécutif.

Pour autant, je reste optimiste : le Conseil Exécutif n'a pas encore donné officiellement son autorisation et il n'est pas trop tard pour en débattre, en commission environnement et en séance publique du Conseil Territorial.

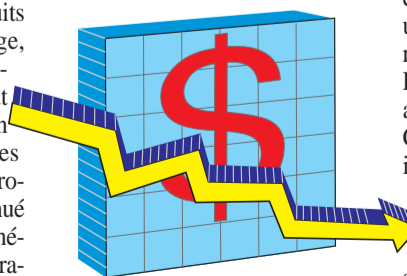
### Baisse du dollar

## Quelles conséquences pour Saint-Barth ?

**La nouvelle chute du dollar qui s'échangeait à 0,70 euro lundi après-midi et les perspectives d'une baisse toujours possible, ne sont pas sans conséquence à Saint-Barth où, s'ils ne sont pas numériquement majoritaires, les visiteurs américains constituent la principale source de revenus touristiques. Quelles conséquences ? l'avis des acteurs économiques. Cette semaine, Didier Bensa, président de l'Association des Restaurateurs.**

«Il y a deux facettes à la baisse du dollar pour les restaurateurs. En tant qu'acheteurs de produits américains, elle nous avantage, nous accordant une nette diminution des prix d'achat. Il faut toutefois préciser qu'en raison de la multiplication des règles européennes, la liste de ces produits a considérablement diminué au fil du temps et de fait, le bénéfice d'un taux de change favorable est limité. En tant que prestataires de service facturant en euros, la baisse est en revanche indéniablement handicapante, nos clients venant de la zone dollar subissant une baisse de 40%

de leur pouvoir d'achat en euro. Et de fait, un repas



facturé 40 euros, coûte 56 dollars à un Américain. De cette différence, il n'en découlera pas forcément une chute du nombre des repas servis, mais c'est évident, le rapport

qualité/prix va être sérieusement regardé à la loupe et risque de se trouver parfois en décalage. Il va falloir porter une attention toute particulière au service», indique Didier Bensa qui estime que l'érosion de la clientèle est toujours principalement liée au transfert des touristes de l'hôtel vers la villa et à une évolution des mœurs tendant à plus de diététique alimentaire avec pour conséquence dans les deux cas, une fréquentation moindre des restaurants.

Plus généralement, Didier Bensa, ancien propriétaire de l'hôtel Christopher, estime que si danger il y a, il se concentrera sur la clientèle américaine de classe moyenne qui se rendait à Saint-Barth avec les packages de saison. «Elle subit déjà une érosion de son pouvoir d'achat avec la hausse des taux d'intérêts aux Etats-Unis. Il est difficile d'imaginer qu'elle puisse absorber des tarifs 40% plus chers ici».

## Chiffres

696

696 déclarations d'impôts sur le revenu ont été établies en 2005 par des résidents de Saint-Barth pour un montant d'impôt de plus de 2,2 millions d'euros selon des chiffres de la direction des services fiscaux repris dans le 1er rapport de l'Iedom sur Saint-Barthélemy. Soit de la population active si l'on considère qu'elle est aujourd'hui d'environ 5000 personnes. Quant à savoir si l'impôt a été payé, c'est un autre problème. Nombreux sont ceux qui ont en effet choisi de déclarer sans payer, une façon d'éviter l'accusation de fraude fiscale établie quand on se soustrait à la déclaration et qui a régulièrement mené des résidents de l'île devant le tribunal correctionnel.

1228

1228 tonnes de ferrailles ont été évacuées la semaine passée du centre de propreté. Des carcasses de voitures principalement, mais également 30 tonnes de mâchefers ferreux (ces résidus provenant de l'incinération intempestive de fer) et surtout la totalité des sièges auto qui faute de pouvoir être correctement séparés de leurs différents composants s'amoncelaient au centre de propreté. L'ensemble est parti vendredi vers les Etats-Unis dans une usine de retraitement nouvelle génération qui permet justement, une fois traités de séparés les composants.

15000

15000 euros, c'est la somme attribuée à la DDE pour réaliser l'informatisation de la future carte territoriale.

455 000

Le Conseil territorial est passé outre l'avis des domaines et a finalement délibéré en faveur de l'achat de 447m2 de terrain situé à Gustavia pour un prix de 455 000 euros. Ce terrain, avec l'accord du propriétaire, la société B.M.O.K, a en partie été remis en eau pour faciliter la manœuvre des grands yachts. Le reste accueille le nouveau quai érigé par la collectivité dans la poursuite du quai Atwater.

## Panne d'alizés sur le Nord des Antilles

### Pluies abondantes, normales pour la saison

Les pluies abondantes qui se sont abattues jeudi et vendredi sur Saint-Barthélemy ne sont pas liées au passage d'une onde tropicale, mais bien à celui d'un vaste système très perturbé au Nord doté de nombreux foyers orageux au Nord des îles du Nord. 142,2 millimètres de précipitations ont été enregistrés à Gustavia sur l'épisode de jeudi et vendredi, tandis que Toiny ne recevait sur la même période que 85 millimètres. C'est sur la journée de jeudi où la différence s'est fait le plus sentir : alors que l'on enregistrait 70 millimètres à la station Météo France de Gustavia, seulement près de 20 millimètres étaient en effet relevés à Toiny. Vendredi, les précipitations se sont fait

plus similaires : 72,2 millimètres à Gustavia, 63 Toiny. Des précipitations essentiellement tombées en deux heures, de 16 à 18 heures, avec un avantage certain à la tranche 16-17 heures où 43 millimètres ont été notés à Gustavia.

L'explication de ce phénomène pour lequel aucun bulletin de vigilance n'avait été émis est simple : une panne générale d'alizés depuis une quinzaine de jours, couplé à un vaste système pluvio-orageux qui faute de vent a eu bien du mal à s'éloigner du Nord des Antilles. Le retour à la normale –soleil avec risque d'averses– est attendue demain jeudi.

Pour information, octobre est avec septembre un des mois les plus pluvieux de l'année.

### Pas de gros dégâts

Les gros orages de vendredi ne semblent pas avoir causé de gros dégâts, sauf des inondations ponctuelles dans les maisons. Craignant que les orages continuent à s'abattre durant la nuit, les services techniques territoriaux ont fait ouvrir le canal reliant l'étang d Saint-jean à lamer avant de le faire refermer samedi en fin de matinée. De même, un passage à la mer a été creusé en urgence vendredi après-midi pour délester Flamandes des eaux de ruissellement. A Public, les eaux sont montées très haut, sans toutefois causer d'inondations avant de redescendre assez rapidement, absorbées par le réseau d'assainissement des eaux pluviales.

## Saison cyclonique 2007

### Encore deux ouragans attendus

Les prévisionnistes de l'université du Colorado ont estimé mardi 2 octobre à quatre le nombre de tempêtes tropicales qui devraient encore se former avant la fin de la saison cyclonique fixée par convention le 30 novembre. Ces experts estiment que deux d'entre elles pourraient devenir des ouragans dont un devrait atteindre le stade d'ouragan majeur avec des vents soutenus dépassant 178 km/h. Une activité bien supérieure à celle habituellement constatée, due, selon ces experts, à l'émergence d'un phénomène La Nina

qui devrait durer tout au long des deux derniers mois de la saison cyclonique.

Au mois de septembre, 8 tempêtes –contre 5 prévues par l'université– se sont formées qui ont donné naissance à un cyclone, Félix, le deuxième de la saison et le plus meurtrier. Ouragan majeur de catégorie 5, Félix a provoqué la mort de 31 personnes au Honduras et 130 au Nicaragua. 70 personnes ont par ailleurs été portées disparues suite à son passage. Son développement est considéré de type explosif, passant de dépression tropicale à ouragan de caté-

gorie 5 en moins de 48 heures.

Ces météorologues de l'université américaine du Colorado ont par ailleurs répété que la saison 2007 des ouragans serait plus intense que la moyenne de 1950 à 2000, en renforçant même leurs prévisions, passées de 15 à 17 tempêtes baptisées pour l'ensemble de la saison.

Pour mémoire, depuis le début de la saison, treize tempêtes se sont déjà formées. Quatre d'entre elles se sont transformées en ouragans dont deux ont atteints le stade 5: Dean et Félix.

## François Beauducel a quitté l'observatoire de Guadeloupe

### Changement de direction de l'OVSG-IPGP

Après plus de six années passé comme directeur et responsable scientifique de l'Observatoire volcanologique et sismologique de Guadeloupe de l'Institut de Physique du Globe de Paris (OVSG-IPGP), François Beauducel a rejoint l'équipe de recherche de sismologie de l'IPGP, tout en maintenant sa participation à plusieurs projets scientifiques sur la Soufrière.

Le nouveau directeur de l'observatoire a pris ses fonctions le 1er octobre, à la tête de l'équipe pluridisciplinaire du Houëlmon. Il s'agit de M. Jean-Bernard de Chabalier. Spécialiste de géodésie, M. de Chabalier est titulaire d'une thèse de doctorat en géophysique interne, et membre de l'équipe de "tectonique et mécanique de la lithosphère" de l'Institut de Physique du Globe de Paris. Il est spécialisé dans les études et la surveillance de l'activité sismo-volcanique, en particulier grâce aux mesures de déformations du sol (GPS et interférométrie), et a travaillé essentiellement aux Antilles, au Chili, en Turquie et à Djibouti.

## Journées nationales de la vision

### Test à l'œil chez Optic 2000

Depuis lundi et encore jusqu'à samedi 13 octobre inclus, 6000 opticiens français participent aux Journées de la Vision organisées chaque année par l'ASNAV, l'Association nationale pour l'amélioration de la vue, une campagne d'information sur l'importance d'un contrôle régulier de la vue. Optic 2000 à Gustavia participe à cette opération qui permet de faire tester gratuitement vos capacités visuelles. Un dépistage simple centré autour du test appelé «l'échelle de Monoyer», le plus utilisé pour vérifier la vision de loin. L'utilisateur se place à une certaine distance d'un panneau et tente de déchiffrer les lettres, avec chaque œil. Si vous êtes capable de lire ZU, vous avez 1/10e, et ainsi de suite, jusqu'à la première ligne (10/10e). Si l'issue du test révèle un problème, il vous sera conseillé de vous voir un ophtalmologiste, seul habilité à poser un diagnostic.

Un dépistage utile –plus d'une personne sur trois présenterait une anomalie de la vision, mais toutes ne le savent pas– s'adresse à tous, enfants également, d'autant plus que la visite scolaire d'acuité visuelle, pourtant obligatoire à chaque rentrée scolaire, n'est jamais diligentée à Saint-Barth. Il s'adresse aux porteurs de lunettes dont l'opticien vérifiera que la correction est toujours adéquate, comme ceux qui n'en portent pas qui ont ainsi la possibilité de faire le point sur leur vision. A l'approche de la quarantaine, ce n'est souvent pas du luxe et ce que l'on prend souvent comme une fatigue passagère, une poussière dans l'œil ou une démangeaison, sont bien souvent les premiers signes du déclin visuel. A vérifier donc.

## Faits divers

### VOL D'EXTINCTEUR

Un des extincteurs de l'école maternelle de Gustavia a été subtilisé entre le 26 et le 28 septembre avant de réapparaître le 3 octobre aux Mangliers. Les gendarmes suspectent qu'il s'agisse du même extincteur utilisé pour bizuter une nouvelle fois l'Arawak du col de la Tourmente, recouvert début octobre de mousse anti-incendie.

### TENTATIVE DE VOL D'ESSENCE

Le réservoir forcé, mais toujours plein avec à proximité du véhicule deux tuyaux et deux jerricanes d'essence vides. Celui qui s'apprêtait à siphonner le réservoir a vraisemblablement été dérangé avant de pouvoir commettre son acte. Il faut dire que les faits se sont déroulés en pleine journée mardi 2 octobre sur le parking de La Poste à Gustavia. Pas très discret...

### DÉGRADATIONS À LA POSTE

Le bureau de Poste de Saint-Jean a fait l'objet de deux dégradations contre lesquelles le directeur d'établissement a porté plainte. La première concerne la caméra de vidéosurveillance qui a été recouverte de graisse afin d'opacifier l'image. La seconde contre la personne qui a déposé dans le couloir des boîtes postales.

### CONGÉS PAYÉS NON PAYÉS

Une rixe a éclaté entre un employé et son employeur, le premier reprochant au second de ne pas lui avoir payé ses congés payés. L'employé a déclaré aux gendarmes avoir reçu un coup de pied. Une enquête est en cours pour savoir ce qui s'est véritablement passé.

### FALSIFICATION DE CHÈQUE

C'est une bien étrange histoire qui arrive à ce client, prévenu par sa banque du débit d'un chèque de 2000 euros. N'ayant jamais établi de chèque d'un tel montant, il porte plainte pour falsification. Car s'il se souvient bien avoir établi un

chèque correspondant au numéro sans se souvenir toutefois du bénéficiaire, la somme portée était de seulement 20 euros... Passé de main en main, le chèque s'est renforcé de deux zéros quand il a été déposé sur un compte et un client inconnu de l'établissement sensé l'avoir créé... des réquisitions ont été faites auprès des deux établissements bancaires pour savoir où se trouve l'argent et qui en est le bénéficiaire.

### ET CHÈQUES VOLÉS

Parti en vacances, un homme a eu la désagréable surprise de constater en rentrant chez lui que les trois derniers chèques de son carnet avaient été subtilisés et deux d'entre eux avaient été utilisés pour un montant total d'un peu plus de 270 euros. L'enquête est en cours.

### TV VOLÉE

Entre le 22 septembre et le 1er octobre, une télé écran plat a été dérobée dans un appartement provisoirement inoccupé. Le ou les voleurs se sont manifestement introduits à l'intérieur en forçant la baie vitrée du salon.

### VOL SUR DEUX ROUES

Dans la nuit 4 au 5 octobre, un scooter a été dérobé à Toiny, tandis qu'un autre se faisait délester de son guidon et de son tablier avant à Lorient.

### RIXE AU YACHT ? INFO OU INTOX

Les gendarmes tentent d'établir la vérité dans une affaire qui oppose une ancienne victime à son précédent agresseur. En février 2005, les deux hommes en étaient venus aux mains et l'un des deux avait si violemment mordu l'autre à l'oreille qu'il lui en avait arraché un bout... Dans la nuit du 6 au 7 octobre, il aurait à nouveau violenté la même victime en l'attrapant cette fois par le cou. Aurait, car pour les gendarmes, aucun des témoins entendus ne confirment les dires.

# metis

## SHOES & ACCESSORIES

ACCESSOIRE  
DIFFUSION  
FREE LANCE  
CASTANER  
ATELIER  
MERCADAL  
BOCCACCINI  
MINORITY

# Soldes

## de 10 à 50€

jusqu'au 27 octobre

Les Hauts du Carré d'or - Gustavia

La boutique est ouverte

de 10h à 13h et de 15h à 19h



du 1<sup>er</sup> au 31 octobre

# renversant !



open : "s'ouvrir"

(1) Prix public conseillé pour toute souscription à un forfait 4h ou plus pour une durée minimum de 12 mois valable du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007, Motorola W510 stock limité à 3 000 exemplaires sur l'ensemble des départements Martinique, Guadeloupe et îles du Nord, Guyane française. (2) Programme "changez de mobile" avec réengagement de 24 mois réservé aux offres avec abonnement. Sans réengagement, consulter le catalogue Orange fidélité points Orange en vigueur disponible dans les Orange boutique et sur le site [www.orangecaraibe.com](http://www.orangecaraibe.com) (3) Offre liée à la souscription d'un forfait Orange préf ou Orange max de 2h ou plus ou d'un forfait Orange jeune de 4h ou plus pour une durée minimum de 12 mois et valable du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007. A l'issue des 2 mois, votre forfait revient au tarif normal.



## Motorola W510

# 39€<sup>(1)</sup>

OU 2 500 pts<sup>(2)</sup>

design ultra fin, appareil photo 1.3mpx / video, bluetooth, mp3, jeux java

### votre forfait au prix du forfait inférieur pendant 2 mois<sup>(3)</sup>

open



## Business Services

jusqu'au 31 octobre

### bénéficiez du tarif du forfait inférieur pendant 2 mois<sup>(1)</sup>

# plus de temps pour le même tarif !



# 9€<sup>(2)</sup>

l'essentiel à petit prix

## Sony Ericsson k320i

- > GPRS
- > Appareil photo avec zoom/vidéo
- > Bluetooth infrarouge
- > Tribande



Mobile Mail

# 149€<sup>(2)</sup>

véritable pocket pc

## HTC S710

- > Wifi/Edge
- > Appareil photo avec flash/vidéo
- > Modem intégré/Microsoft mobile 6.0
- > Bluetooth
- > Quadri bande



(1) Offre valable du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007 et liée à la souscription d'un forfait Pro ou forfait Pro Bloqué ou forfait Pro/perso de 2h ou plus avec un engagement de 12 mois minimum. A l'issue des 2 mois, votre forfait revient au tarif normal. Offre flotte : abonnement individuel offert pendant 2 mois pour toute nouvelle souscription. (2) Prix public conseillé. Offre valable du 1<sup>er</sup> au 31 octobre et liée à la souscription d'un forfait Pro, forfait Pro Bloqué de 4h ou plus ou d'une offre flotte pour un engagement de 12 mois minimum. Sony Ericsson k320i - stock 2000 - HTC S710 - stock 2000

[www.orangecaraibe-business.com](http://www.orangecaraibe-business.com)



*Pour la seconde année consécutive*

## Christian Chéron et Thierry Bailly remportent le Championnat de Guadeloupe de Bridge Promotion



Respectivement présidents des clubs de bridge de Saint-Barth et Saint-Martin, Christian Chéron et Thierry Bailly ont remporté dimanche la finale du Championnat de Guadeloupe de bridge catégorie Promotion (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries) pour la seconde année consécutive. Le tournoi se déroulait dans les locaux du club de Karukéra au Gosier. Christian et Thierry qui jouent ensemble depuis un peu plus d'un an l'ont emporté avec 61%, devançant la paire féminine venue du club du Moule

qui totalisait 54,5%. Les troisièmes, un duo du club de Saint-François, globalisant quant à eux 50%. Le tournoi qui a duré plus de six heures a vu la distribution de 50 donnes. Comme la promesse lui a été faite par la fédération, le tandem est aujourd'hui en attente de participer au Championnat de France de bridge catégorie Promotion qui se déroulera les 1er 2 mars 2008 au siège de la Fédération française de bridge à Saint-Cloud.

*Saint B'Art organise*

## Une réunion sur la culture avec Yves Gréaux

Vice-président notamment chargé des affaires culturelles au sein de la Collectivité, Yves Gréaux est l'invité de l'association Saint B'Art qui organise une réunion d'information jeudi à 18 heures dans la salle de réunion du Lions Club. Au cœur du débat, l'avenir et l'organisation des activités culturelles dans le cadre du passage en Collectivité d'outre-mer. Toute personne intéressée au sujet est invitée à participer. A l'issue de ce débat, Jean-Pierre Ballagny, président de l'association Saint-B'Art reviendra sur les activités de l'association et expliquera le but des cinq commissions de travail qu'il entend créer... si les bonnes volontés se manifestent. Car comme de nombreuses associations sur l'île, Saint B'Art manque de bras. «La première vise à construire un voilier, cote ou goélette de travail qui serait à la fois une vitrine de l'histoire de Saint-Barth et un lien entre les différentes générations», explique le président de Saint B'Art. La seconde tendrait à créer une Bourse de la vocation destinée à favoriser un projet économique porté par un

jeune dans le cadre d'un concours. La troisième plancherait sur la mise en place de «Cours d'été de la deuxième chance». «Durant l'été, il y a trop de jeunes désœuvrés dont certains déscolarisés. Pour eux, ces cours après l'école qui pourraient aussi prendre la forme de stage de découverte professionnelle pourraient contribuer à ce qu'ils trouvent une voie professionnelle». Les deux dernières commissions touchent à la pratique des arts. La première réfléchirait à l'opportunité de créer ici un Conservatoire pluridisciplinaire, comme il en existe déjà dans certaines communes ou arrondissements parisiens. La seconde, à l'organisation de salons culturels comme un salon international de peinture offrant aux peintres antillais la possibilité d'exposer ici ou encore à l'organisation d'un salon du livre. «Ces deux événements seraient programmés en dehors de la haute saison touristique», reprend Jean-Pierre Ballagny persuadé que la culture a un rôle moteur à jouer dans le développement économique en parallèle à l'industrie touristique.

### LANCEMENT DU CONCOURS DE PEINTURE 2007

Artistes à vos pinceaux ! Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, l'association Saint B'Art organise son concours de peinture. Nous faisons donc appel à tous les artistes de l'île confirmés ou débutants pour d'ores et déjà penser à la création de leur tableau.

**Règlement :**  
Le thème reste «St Barthélemy»  
Le format : 20 ou 25 paysage ou figure

Tous les médias sont autorisés  
Les œuvres, sur papier et carton, devront être présentées encadrées ou sur châssis (mais au format)  
Les tableaux devront être à disposition début décembre afin d'être exposés à l'occasion de l'Art en fête qui aura lieu le 8 décembre.  
Nous vous communiquerons plus d'amples informations au sujet de l'organisation et des prix fin octobre.

Le 1er prix sera néanmoins toujours récompensé par les 10.000 enveloppes pré affranchies de la Poste.

Nous souhaitons de tout cœur la présence de tous, artistes reconnus ou non, afin de continuer à donner à cet événement importance qu'il mérite. Alors à vos pinceaux !  
Inscription et information auprès de Véronique Vander Noot au 06 90 39 92 74 ou auprès de Jean-Pierre Ballagny au 06 90 83 84 00



SEGECO &



organisent au

**Ti Zouk K'fé**

la retransmission en direct de la première demi-finale de la Coupe du Monde de Rugby 2007

# FRANCE - ANGLETERRE

## Samedi 13 octobre à 15h

**JEUX SEGECO / Heineken**

LOTS à GAGNER à ceux qui trouveront le résultat du match France / Angleterre

(Bulletin à déposer au Ti Zouk K'fé avant samedi 13 octobre 15h).

Nom : .....

Téléphone : .....

Résultat du match France / Angleterre : .....



## Opinion

## Saint-Barth Environnement, un grain de sable dans l'engrenage du projet de réensablement de la plage de Saint-Jean

L'association Saint-Barth Environnement s'inquiète de l'impact d'une opération de réensablement de la plage de Saint-Jean. En plus de la lettre ouverte qu'elle nous a demandé de publier, l'association a adressé une lettre au président de la Collectivité ainsi qu'à tous les membres de la Commission Urbanisme, environnement, qualité de vie. A l'intérieur, l'association qui craint que les glissements des masses de sable supplémentaire accélèrent encore la dégradation du récif protégeant la bande littorale, demande qu'une étude approfondie de l'impact sur l'écosystème de la baie et celui de la barrière de corail soit diligentée avant tout réensablement. Que les parties concernées -réserve naturelle, propriétaires, riverains soient consultées et donnent officiellement leur avis. Et qu'enfin le projet soit débattu publiquement «la plage et son aménagement relevant du domaine public, pas simplement de celui des exploitants», rappelle Saint-Barth environnement.

## «Un grain de sable dans l'engrenage»

Le patrimoine naturel en bon état est un gage de qualité de vie, d'évidentes richesses touristiques. Le respect des sites est le véritable héritage que nous laisserons ici comme ailleurs, à nos enfants, aux générations futures.

Aussi, dans l'opération de réensablement de la baie de Saint-Jean, nous aimerions plus de

temps et de sagesse, pour qu'enfin soient traitées les causes plus que les effets.

Il nous paraît absurde de se diriger vers un nouveau chantier de plage artificielle, sans avoir d'abord renforcé la protection de la barrière de corail.

Il nous paraît dérisoire de masquer par des tonnes de sable qui étoufferont de nouveau le récif à la première houle, les problèmes de base de cette baie: rejets d'épuration mal contrôlée, déve-

loppement de l'algue verte, murs de soutien anarchiques.

Des actions éphémères ne régleront en rien l'avenir d'un secteur qui concerne toute la population.

S'il est indéniable que la montée des eaux, la fréquence accrue des ouragans dans la région ces dernières années, est une conséquence directe du réchauffement climatique et de l'action des hommes, nous aimerions que ceux qui veulent voir plus loin -les riverains, les hôteliers, la collectivité- se lancent pour montrer l'exemple et apporter leur contribution, dans un véritable plan de contrôle des énergies et des rejets.

Rappelons qu'à l'heure actuelle, pour leur propre consommation (circulation, électricité) les utilisateurs de l'île rejettent, chaque année dans l'atmosphère, quelques 30 000 tonnes d'équivalent carbone dans l'atmosphère....

Arrêtons de jouer aux apprentis sorciers. Utilisons des "solutions" durables».

Philippe Hochart pour Saint-Barth Environnement

## Opinion

## L'école de voile n'est pas un dépôt

Les animateurs du Saint-Barth Yacht Club en ont ras le bol et le font savoir.

« Les enfants du Saint Barth Yacht Club demandent à toutes les personnes qui viennent pique-niquer tout les dimanches sur la plage de public de ne plus bourrer

les poubelles du club. Le club est un véritable dépôt après le passage des chiens et des chats durant la nuit.

Ils vous demandent surtout de ne pas uriner dans l'allée qui mène au club et de leur laisser un accès au niveau du parking».

## Communiqués

## POUR UNE MEILLEURE PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT !

Mobilisez-vous en faveur de la prise en charge sur place de la préparation à l'accouchement et de la préparation à l'allaitement. «Normalement, ce service de préparation à l'accouchement devrait être proposé dans le cadre de l'organisation sanitaire, mais ce n'est pas le cas. Il faut donc en montrer la nécessité et pour cela, il nous faut nous mobiliser.

Dire aux responsables notre volonté et le besoin de voir ce service se créer», explique Karine Lédée, soutenue dans cette démarche par le docteur Bordjel, le gynécologue

de l'île. Elle appelle toutes les futures mamans et plus généralement toutes les personnes concernées de près ou de loin, à la contacter au 0590.27.15.88

## ELECTION AU COLLÈGE

Le principal du collège rappelle aux parents d'élèves que les élections des représentants des parents au Conseil d'administration ont été fixées au vendredi 12 octobre de 8 à 13 heures.

Il les informe que le matériel de vote a été remis aux élèves sous enveloppe. Il convient donc que les parents le leur réclame afin de choisir la modalité de vote qui leur convient.



## AVIS DE REMERCIEMENT

Le samedi 22 septembre, Eric DARPHIN s'en est allé.

Son épouse et ses 2 enfants tiennent à faire part de toute leur reconnaissance à tous ceux et celles qui les ont accompagnés dans ces moments douloureux.

Merci au personnel soignant de l'hôpital de Bruyn, à son médecin traitant, à M. Henri GRÉAUX et son équipe, à Erick Ambulance, au Père Numa, à Corinne FEBRISSY, aux amis et aux collègues de travail. Merci beaucoup pour votre soutien.

## Sint-Maarten

## La lutte contre le crime relèverait-elle de l'utopie ?

Un rapport particulièrement virulent intitulé «Crime organisé et maintien de l'ordre à Sint Maarten» vient d'être mis en ligne par le Wetenschappelijk Onderzoek en Documentatiecentrum (WODC) un organisme de recherches, d'investigations et d'observations mandaté par le ministère de la justice des Pays-Bas. Sint Maarten y est sans surprise présenté comme une importante plaque tournante du trafic de drogue, mais, et c'est nouveau, pourrait bien être une plateforme discrète d'aide au tourisme international.

Des échanges d'information inexistantes avant 2006, chimiques aujourd'hui. Aucune tenue de fichiers archivés dignes de ce nom depuis des années, s'ajoutant à un manque cruel de coopération avec les autorités de la partie française. Selon les termes du rapport du WODC publié en ligne la semaine passée, la situation apparemment inextricable dans laquelle se trouve aujourd'hui Sint Maarten sur le plan de la criminalité repose tout d'abord sur l'absence de coopération entre les quelque 30 services judiciaires opérationnels sur la partie hollandaise.

Pour faire ce rapport, le WODC a analysé les nombreuses enquêtes réalisées entre 2004 et 2007 portant sur Sint Maarten en tant que plaque tournante du trafic de drogue, du blanchiment d'argent, de la contrebande d'êtres humains et d'armes à feu. Fort de cette analyse, le WODC a conclu que Sint Maarten était littéralement

rongé par le crime organisé et jouait un rôle prépondérant de plaque tournante dans le trafic de drogue entre l'Amérique du Sud et l'Europe et les USA. De plus, et même si à ce jour il reste malaisé d'établir un lien franc et direct avec le terrorisme, les enquêteurs du WODC soulignent qu'ils disposent d'informations avérées sur des opérations de transferts d'argent impliquant des résidents de la partie hollandaise d'origine arabe en contact régulier avec des organisations extrémistes.

## Un cafouillage arrangeant

Comme dans le rapport Camelia-Römer paru en 2006, le WODC insiste sur la difficulté pour les autorités et les forces de police de Sint Maarten à appliquer les subtilités législatives émanant du gouvernement central de Curaçao. Et si la police de Sint Maarten ne fonctionne pas comme elle le devrait, se



serait, selon le WODC, en partie en raison de l'incompétence de ses chefs à la diriger efficacement. L'absence d'experts et de personnels formés expliquerait par ailleurs l'importance du blanchiment d'argent et du trafic d'êtres humains constatés par l'observatoire, tout comme l'insuffisance criante de moyens humains dans les services de police, de douanes, de gardes-côtes et d'immigration aurait sa part de responsabilité dans les échecs de la lutte contre la criminalité en tout genre qui s'opère sans contrôle ou quasiment. Pour le WODC, les contrôles insuffisants sur les personnes et les marchandises rendent en effet propice le trafic de drogue, comme l'absence de contrôle sur les transactions financières internationales favorise le blanchiment d'argent dont seraient

rendraient coupables certains casinos, mais aussi des bijoutiers et des revendeurs de matériels électroniques. Pour l'observatoire, l'économie de Sint Maarten serait ainsi renflouée à grands flots d'argent sale en provenance des mafias turques et new-yorkaises. Le WODC note encore l'existence d'un important marché parallèle de marchandises de contrefaçons qui a pignon sur rue dans les boutiques de Philipsburg. Sint Maarten serait également très attrayant pour les trafiquants de clandestins qui, en raison notamment de la corruption omniprésente dans les services de l'immigration, y trouveraient très facilement des faux papiers d'identité et autres titres de séjour falsifiés. Selon le rapport, le milieu de la prostitution et

des employés de maison clandestins serait alimenté principalement par une filière indienne.

## Rien n'a changé

Le rapport Camelia-Römer paru en 2006 dénonçait déjà la situation et un plan de sûreté avait déjà été adopté en urgence pour parer à la situation. «Mais force est de constater que rien n'a changé», estime aujourd'hui le WODC qui met en exergue le manque de moyens et surtout de volonté quant à l'application d'un plan qui a toutefois été reconduit jusqu'en 2009.

Jénovéfa ECHE

## Société Nationale de Sauvetage en Mer

Station de Saint-Barthélemy  
Vous aimez la mer, vous pratiquez sur l'eau,  
vous aimez ceux qui vont sur l'eau,  
la SNSM a besoin de vous

## SOUTENEZ LA SNSM!

ENVOYEZ VOS DONS PAR COURRIER À :  
SNSM - BP 131  
97095 ST BARTHÉLEMY CEDEX

Pour toute information complémentaire :

Tel : 05 90 27 70 41, demander Ingénu Magras,  
président de la station, Portable 06 90 35 08 63  
E-mail : snsmbh@wanadoo.fr

## IMPORTANT :

Pour toute intervention en mer, vous devez vous adresser au CROSSAG qui déclenche et gère les interventions de sauvetage en mer en composant le 05 96 70 92 92

**Rayon COUPE**  
PROMOTIONS CREMERIE  
JUSQU'AU 28 OCTOBRE 2007

Prix au kilo



<b>BELLE DES CHAMPS</b> au lieu de 21€	<b>15,95€</b>
<b>CANTALET Jeune Cantorel</b> au lieu de 14€	<b>10,50€</b>
<b>CANTAL SALERS</b> au lieu de 26€	<b>16,95€</b>
<b>FOL ÉPI</b> au lieu de 25€	<b>17,95€</b>
<b>CHAUMES</b> au lieu de 25€	<b>18,50€</b>
<b>FOURME D'AMBERT</b> au lieu de 16€	<b>11,95€</b>
<b>GOUDA au cumin</b> au lieu de 11€	<b>8,50€</b>
<b>GOUDA faible teneur en sodium</b> au lieu de 16,90€	<b>11,50€</b>
<b>GOUDA VIEUX</b> au lieu de 25€	<b>21,00€</b>
<b>MIMOLETTE</b> au lieu de 12,90€	<b>9,95€</b>
<b>OSSAU IRATI</b> au lieu de 29€	<b>21,50€</b>
<b>RACLETTE PDT</b> au lieu de 15€	<b>11,95€</b>
<b>PONT L'EVÊQUE</b> au lieu de 24€	<b>18,00€</b>
<b>RACLETTE SOLAPRO</b> au lieu de 14€	<b>10,95€</b>
<b>ROC AMADOUR</b> au lieu de 1,50€/pièce	<b>1,10€</b> /pièce
<b>ROQUEFORT AGRICOLE</b> au lieu de 21€	<b>13,95€</b>
<b>ST PAULIN ENTIER</b> au lieu de 12€	<b>7,95€</b>
<b>ROQUEFORT Papillon rouge</b> au lieu de 29€	<b>22,95€</b>



**Rayon COUPE**  
PROMOTIONS CHARCUTERIE  
JUSQU'AU 28 OCTOBRE 2007

Prix au kilo

	<b>JAMBON Signet blanc Caby</b> au lieu de 16€	<b>12€</b>
	<b>JAMBON Signet Fumé Caby</b> au lieu de 16,90€	<b>12,90€</b>
	<b>LE TAL ROUZ à l'ancienne</b> au lieu de 16€	<b>12,20€</b>
	<b>PAVE D'AOSTE aux poivres</b> au lieu de 24€	<b>14,95€</b>
	<b>SALAMI DANOIS</b> au lieu de 9,90€	<b>7,50€</b>
	<b>POITRINE FUMÉE sous vide</b> au lieu de 16€	<b>9,50€</b>

**Rayon FRUITS & LEGUMES**  
PROMOTIONS  
JUSQU'AU 28 OCTOBRE 2007



ENDIVES



ANANAS

**Rayon BOUCHERIE**  
PROMOTIONS  
JUSQU'AU 28 OCTOBRE 2007

Prix au kilo

	<b>COTE DE BŒUF</b> au lieu de 22,95	<b>15,95€</b>
--	---	---------------

**Centre commercial la Savane - Tél : 05 90 27 68 16**  
**OUVERT du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h**  
**Vendredi et Samedi de 8h à 20h et le Dimanche 9h à 13h et 16h à 19h**



**RUGBY WORLD CUP 2007 en FRANCE du 7 septembre au 20 octobre 2007**



VOTRE SUPERMARCHÉ **Match** VOUS OFFRE

**le CALENDRIER DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2007**  
**ET VOUS INVITE À PARTICIPER À SON JEU "SPÉCIAL COUPE DU MONDE"**

**Groupe A : Afr. du Sud, Tonga, Angleterre, Samoa, USA.**

A. du Sud	19 points dont bonus : 3	Diff : 142
Angleterre	14 points dont bonus : 2	Diff : 20
Tonga	9 points dont bonus : 1	Diff : -7
Samoa	5 points dont bonus : 1	Diff : -74
Etats-Unis	0 points dont bonus : 1	Diff : -81

**Groupe B : Australie, Fidji, Galles, Japon, Canada**

Australie	20 points dont bonus : 4	Diff : 174
Fidji	15 points dont bonus : 3	Diff : -22
Galles	12 points dont bonus : 4	Diff : 63
Japon	3 points dont bonus : 1	Diff : -146
Canada	2 points dont bonus : 0	Diff : -69

**Groupe C : N. Zelande, Ecosse, Italie, Roumanie, Portugal**

N. Zelande	20 points dont bonus : 4	Diff : 274
Ecosse	14 points dont bonus : 2	Diff : 50
Italie	9 points dont bonus : 1	Diff : -32
Roumanie	5 points dont bonus : 1	Diff : -121
Portugal	1 points dont bonus : 1	Diff : -171

**Groupe D : Argentine, Irlande, France, Géorgie, Namibie**

Argentine	18 points dont bonus : 2	Diff : 110
France	15 points dont bonus : 3	Diff : 151
Irlande	9 points dont bonus : 1	Diff : -18
Géorgie	5 points dont bonus : 1	Diff : -61
Namibie	0 points dont bonus : 0	Diff : -182

**Demi-finales**

**SAMEDI 13 OCTOBRE**  
**D.1 : Angleterre / France à 21h00**  
Retransmis sur  
ATV à 15h\*; TF1 à 21h00

**DIMANCHE 14 OCTOBRE**  
**D.2 : Afrique du Sud / Argentine à 21:00**  
Retransmis sur  
ATV à 15h\*; TF1 à 21h00

**Match pour la 3° place**

Vendredi 19 octobre à 21:00      Perdant D.1 / perdant D.2

**FINALE RWC 2007**

**SAMEDI 20 OCT**  
**à 21 heures\***

\* Heure de Paris

**GAGNEZ 12 BOUTEILLES DE VIN**  
offertes par votre supermarché Match  
en devinant le **VAINQUEUR**  
de la Coupe du Monde de Rugby 2007.



Le gagnant du jeu Match  
sera désigné par tirage au sort  
parmi les bonnes réponses remis  
avant le 30/09/2007

\* Diffusion en direct

# Spécial Foire aux Vins

DU 11 AU 28 OCTOBRE 2007



Champagne Brut Antoinette d'Hauteville 75cl  
Champagne Brut Marie Stuart 75cl  
Champagne Brut Piper-Heidsieck- Flower Vase 75cl



Muscadet- Sèvre et Maine Domaine de l'Écu 2004 - 75cl  
Cahors Château Lamartine 2004 - 75cl  
Gevrey-Chambertin 2004 - 75cl  
Macon Supérieur 2004 - 75cl  
Monbazillac 2001 - 75cl  
Corbières Château Etang des Colombes 2006 - 75cl  
Domaine du Deffends 2006 - 75cl  
Côte du Rhône Domaine du Bois de St Jean 2005 - 75cl  
Côte de Provence Ame du Terroir 2006 - 75cl  
St Nicolas de Bourgueil Y. Amiraault 2005 - 75cl



Graves Blanc Château Barthe 2004 - 75cl  
Domaine Maby Lirac - Rosé 75cl  
Côtes du Rhône Domaine Grand Romane 2005 - 75cl  
Coteaux du Languedoc Terre d'Aumes Johnny Hallyday 2004 - 75cl  
Cahors 75cl

**5**  
**BOUTEILLES DE VIN**  
**identiques achetées**  
**la 6<sup>ème</sup> OFFERTE**



Bourgogne Mercurey 2005 - 75cl  
Crozes Hermitage 2004 - 75cl  
Coteaux du Languedoc Terre d'Aumes Johnny Hallyday 2004 - 75cl  
Côtes du Ventoux Domaine des Marelles 2006 - 75cl  
Châteauneuf du Pape Domaine de la côte de l'Ange 2004 - 75cl



Riesling Jean Biecher Vin d'Alsace 2005 - 75cl  
Riesling 2005 Cave de Beblenheim Vin d'Alsace - 75cl  
Sylvaner Jean Biecher Vin d'Alsace 2006 - 75cl  
Sylvaner 2005 Cave de Beblenheim Vin d'Alsace - 75cl  
Gewurztraminer 2005 Domaine Ste Marguerite Vin d'Alsace - 75cl  
Prieur de Ségure Fitou 2005 - 75cl  
Bordeaux 2004 Ame du Terroir 75cl  
Bordeaux Supérieur Ame du Terroir 75cl 2004  
Baron de Donzac 2005 Premières Côte de Blaye 75cl  
Bordeaux Château Grand Meynau 2006 - 75cl  
Juliéna Domaine des Berthets 2005 - 75cl  
Esprit de Nijinski Cabernet Sauvignon 75cl  
Puissequin Saint Emilion Ame du Terroir 2005 - 75cl  
Graves Ame du Terroir 2004 - 75cl  
Margaux Ame du Terroir 2004 - 75cl  
Châteauneuf du Pape Ame du Terroir 2004 - 75cl  
Chinon Ame du Terroir 2005 - 75cl  
Gamay Touraine Ame du Terroir 2004 - 75cl

Tournoi de tennis de l'Hôtel Guanahani & Spa

## Finales hommes et dames ce week-end

Tirage au sort jeudi dernier



### RÉSULTATS

- 16<sup>ème</sup> de finale
- Antoine Latuca bat Pascal Gréaux 6/3-6/1.
- JF Bourne bat X Guillemassy 6/0-6/2.
- Pascal Vallon bat Frédéric Van Hove 6/4-6/0.
- Laurent de Fabrique bat S Abeil 6/0-1/6 (7/1).

Orchestrée par l'hôtel Guanahani & Spa, l'édition 2007 de l'Open de Tennis a débuté sur les courts de l'hôtel vendredi 5 octobre. Une cinquantaine de joueurs -dont deux enfants- disputaient les phases éliminatoires qui se sont tenues le week-end dernier. Les quart et demi finales se déroulent cette semaine. Les finales auront quant à elles lieu samedi et dimanche après-midi.

Parmi les favoris, on citera en simple dames Catherine Bourne, tenante du trophée. Chez les hommes en simple, Txomin Uhart. Le vainqueur 2006 est en effet présent et entend bien défendre son titre face à d'autres bons joueurs qui sont Gérard Bosc, Hervé Chovet, Yann Proust, Savary et Jean-Marc Perez. Enfin en double hommes, les favoris restent la paire Hervé Chovet/Gérard Bosc. Une soixantaine de matchs auront été joués à l'issue de ce tournoi dont la remise des prix aura lieu dimanche soir au Guanahani.



### Football

## Stage de recyclage des arbitres locaux

**A la demande du Comité de football de Saint-Barthélemy, la Ligue guadeloupéenne de football avait dépêché à Saint-Barth, Sylvestre Dinga, 2ème vice-président des arbitres de la LGF et responsable de la formation des arbitres, pour un stage de recyclage des arbitres locaux. Les commentaires de Sylvestre Dinga après ce stage qui s'est déroulé le week-end dernier.**

«Les arbitres de football ont pour fonction de diriger les rencontres organisées par la Fédération Française de Football (FFF), la Ligue de Football Professionnel (LFP), les Ligues régionales, les Districts ou tout groupement reconnu par la FFF. Le stage du week-end dernier destiné à rafraîchir les connaissances des arbitres de district de Saint-Barth portait sur la théorie et la pratique de l'arbitrage. En théorie, il a été question des 17 lois régissant le jeu : terrain de jeu, bal-

lon, nombre de joueurs, équipements des joueurs, arbitre, arbitres assistants, durée du match, coup d'envoi et reprise du jeu, ballon en jeu et hors jeu, but marqué, hors-jeu, fautes et incorrections, coup franc, coup de pied de réparation (penalty), rentrée de touche, coup de pied de but et coup de pied coin (corner). Un formulaire sur le football en général a été rempli par les candidats. Samedi soir, lors du premier match de la Coupe de Noël, les quatre arbitres de

Saint-Barth -Aimé Delval, Antonio Veiga Da Silva, Jean-Claude Herpson et Jean-Luc Lacom-, ont par ailleurs passé un test pratique. Le dimanche matin était consacré au débriefing et à la critique de l'arbitrage du match de la veille et enfin, pour terminer, à la projection de vidéos sur les fautes et abus d'arbitrage».

Un prochain stage de recyclage est prévu en avril 2008 qui débouchera sur le passage de l'examen d'arbitre régional.

Ont participer au stage de recyclage :

Aimé Delval, Antonio Veiga Da Silva, Jean-Luc Lacom, Jean-Michel Jasaron, Marc Antoine Triscard, Manuel Pereira, Marco Barbosa et Jean-Claude Herpson.



Sylvestre Dinga (deuxième à gauche) responsable de la formation des arbitres, entouré des participants locaux.

Mondial de rugby

## Les bleus en demi-finale



**Formidable XV de France qui a éliminé les All Blacks en quart de finale de la Coupe du monde (20-18) samedi dernier à Cardiff, au terme d'une rencontre à suspense où le french flair est réapparu. Les hommes de Bernard Laporte affronteront les Anglais samedi pour une place en finale.**

### Le film du match

Personne lors des cinq précédentes éditions de la Coupe du monde de Rugby n'avait réussi cet exploit : Les Bleus l'ont fait et ont sorti les All Blacks dès les quarts de finale. Une victoire magnifique, au terme d'un match à suspense superbe. Les 25000 supporters français au Millenium Stadium de Cardiff, bien moins nombreux que les Néo-Zélandais, ont eu peur, très peur. Ils ont frôlé la crise cardiaque plus d'une fois. Et personne n'aurait donné cher de la peau des Français menés 13-3 à la mi-temps. Privés de Betsen (victime d'une commotion à la suite d'un coup de genou involontaire de Keith Robinson), dominés sur les impacts approximatifs dans leur jeu au pied pourtant base de leur stratégie, fragiles en défense et gênés sur leur point fort, la touche, ils subissaient terriblement. Ils avaient même encaissé un essai signé McAlister à la 17<sup>ème</sup> minute ainsi

que deux pénalités, avant de manquer un drop et deux pénalités.

Mais ils ont su se transcender. Se révolter. Se sublimer comme seul les Français savent le faire. En seconde mi-temps, ils profitaient d'un carton jaune de McAlister (obstruction dans ses 22 mètres) pour inscrire trois points supplémentaires à la 46<sup>ème</sup> minute et leur premier essai par Dusautoir à la 53<sup>ème</sup> minute. Totalement relancés, ils faisaient front aux «picks and go» que multipliaient leurs adversaires. Toujours fébriles en touche, ils pliaient une nouvelle fois sur un ballon perdu sur la lancée, accordant un essai conclu par Sooiolo 60 mètres plus loin à la 63<sup>ème</sup> minute. Le score est alors de 18-13 en faveur des All Blacks. Le suspense est immense. C'est alors que Traille jaillit. Il prend l'intervalle dans ses 40 mètres, Michalak accélère et Jauzion, 50 mètres plus tard, aplatit dans l'en-but : 20-18 pour les Bleus à la 69<sup>ème</sup> minute. Les Blaks ne reviendront pas, «bouffés» par une défense française héroïque. L'hémisphère Nord n'est pas mort. Les Bleus affronteront l'Angleterre en demi-finale samedi au Stade de France. Il va y avoir le feu.

### Résultats des quarts de finale

Angleterre/Australie 12-10, France/Nouvelle-Zélande 20-18, Afrique du Sud/Fidji 37-20, Argentine-Ecosse 19-13.

### Communiqués

**FOOTBALL**  
L'association des arbitres recherche pour la saison 2007/2008 des arbitres pour assurer le bon déroulement des matchs de Coupe et de Championnat. Vous pouvez contacter Aimé au 0690.61.36.69.

**TENNIS**  
Programme du Saint-Barth Tennis Club saison 2007/2008  
Mini-tennis : 1h par semaine. Initiation : 1h30 par semaine. Perfectionnement : 1h30 1 ou 2 fois par semaine. Entraînement et compétition : 3 fois par semaine. Renseignement auprès d'Yves Lacoste au 0690.75.15.23.

**NATATION**  
Pendant les vacances de la Toussaint, Greg et Jean-Marc organisent une semaine et demie de stage de natation pour les enfants de 6 ans et plus. Dates : du 29 octobre au 3 novembre et du 5 novembre au 7 novembre. Places limitées à 30 enfants. Renseignements au 0590.27.60.96.

**BASKET**  
Damien organise des stages de basket pour les enfants de 8h30 à 12h sur le plateau de basket à Petits Galets à côté de l'hôpital. Calendrier : samedi 27 octobre. Du lundi 29 octobre au samedi 3 novembre. Du lundi 5 au mercredi 7 novembre. Inscription au 0690.39.86.22.

### Championnat de Saint-Barth de Laser

## Première manche ce samedi

Organisé par le Saint-Barth Yacht Club, le championnat de Saint-Barth de Laser saison 2007-2008 sera lancé le 13 octobre. La plus grande participation est souhaitée pour cette nouvelle édition du championnat qui se courra en neuf manches, étalées du samedi 13 octobre au week-end du 7 et 8 juin. Bon à savoir : le club dispose de trois nouveaux Lasers flambant neufs qui ne demandent qu'à être utilisés par tout amateur de voile. Pour participer à ce championnat, la licence est obligatoire. Renseignements au Saint-Barth Yacht Club au 0590.27.70.41.

### LE CALENDRIER DE LA SAISON 2007-2008

- Manche 1 : samedi 13 octobre 2007.
- Manche 2 : samedi 17 novembre.
- Manche 3 : Samedi 15 décembre (Tour de l'île).
- Manche 4 : Samedi 12 janvier 2008.
- Manche 5 : Samedi 9 février.
- Manche 6 : Samedi 15 mars.
- Manche 7 : Samedi 26 avril.
- Manche 8 : samedi 24 mai.
- Manche 9 : Samedi 7 et dimanche 8 juin (Saint-Barth Challenge)

# PROFITEZ

## DE LA PÉRIODE DES SOLDES

29 SEPTEMBRE - 29 OCTOBRE

# COMMUNIQUEZ À DES PRIX FOUUS

DANS LE  
**PREMIER JOURNAL  
D'ACTUALITÉ LOCALE**

# LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

**LIBRAIRIE BARNES**  
"Charlie's bookstore"  
LA NOUVELLE RENTRÉE LITTÉRAIRE  
www.librairiebarnes.com  
Tel.: 0590 27 60 30

**CMi**  
Claudine Mora  
AGENCE IMMOBILIÈRE REAL ESTATE  
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ  
Les Mangliers  
97133 St-Barthélemy  
Tel.: 05 90 27 80 88  
Fax: 05 90 27 80 85  
claudine.mora@wanadoo.fr

**L'AGENCE**  
ST BARTH - REAL ESTATE  
VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC SALES AND VILLA RENTALS  
L'AGENCE LES GALERIES DU COMMERCE  
SANT JEAN  
T. 0590 51 07 50  
F. 0590 51 07 30  
info@lagence.com  
www.lagence.com

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**  
SONY  
Panasonic  
Pioneer  
PHILIPS  
SAMSUNG

**L'OASIS Spa**  
Massages  
Soins corps et visage  
Manucure, Pédicure, Pose d'ongles  
Produits O.E.L., Physio, Académie  
Endermologie, Cellu Mieux  
9h à 21h - Tous les jours - Sur Rendez-vous - Tél. 0590 27 90 67

**NOUVELLE COLLECTION À DÉCOUVRIR**  
Optic 2000  
Espace du Centre-ville  
Gustavia  
Tél. 05 90 52 20 91

**Tabicane Mist**  
REMISES EXCEPTIONNELLES  
à partir du 29 septembre 2007

**LIBRAIRIE BARNES**  
"Charlie's bookstore"  
LA NOUVELLE RENTRÉE LITTÉRAIRE  
www.librairiebarnes.com  
Tel.: 0590 27 60 30

**CMi**  
Claudine Mora  
AGENCE IMMOBILIÈRE REAL ESTATE  
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ  
Les Mangliers  
Saint-Jean  
97133 St-Barthélemy  
Tel.: 05 90 27 80 88  
Fax: 05 90 27 80 85  
claudine.mora@wanadoo.fr

**L'AGENCE**  
ST BARTH - REAL ESTATE  
VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC SALES AND VILLA RENTALS  
L'AGENCE LES GALERIES DU COMMERCE  
SANT JEAN  
T. 0590 51 07 50  
F. 0590 51 07 30  
info@lagence.com  
www.lagence.com

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**  
SONY  
Panasonic  
Pioneer  
PHILIPS  
SAMSUNG

**Librairie de L'OASIS**  
"La tête dans les nuages"  
RESERVEZ-LE!  
OUVERT TOUTS LES JOURS 9H - 21H - 0590 29 86 65

**JOURNÉES DE LA VISION**  
du 8 au 13 octobre  
DÉPISTAGE GRATUIT  
OPTICIENS PARTENAIRES  
Optic 2000  
Espace du Centre-ville  
Gustavia  
Tél. 05 90 52 20 91

**Tabicane Mist**  
REMISES EXCEPTIONNELLES  
à partir du 29 septembre 2007

**LE JOURNAL DE SAINT-BARTH**  
N°749 - Mercredi 10 octobre 2007  
Tél: 05 90 27 05 10 - Fax: 05 90 27 01 60  
e-mail: journal@wanadoo.fr  
ISSN: 1254-0110

**Mise en place de la COM**  
**L'Éducation Nationale renforce sa présence**

**Les conflits locataire - propriétaire en constante augmentation**

**Libonne Vert Equateur**  
CONTRAT D'ASSURANCE VIE QUI PREND SOIN DE VOTRE AVENIR  
EN 2005, LIBONNE VERT EQUATEUR A CIE PRIME POUR LA QUALITE  
DE SA GESTION ET SES PERFORMANCES PAR LE MAGAZINE LE REVENU.  
A tout moment, votre Conseiller BFC est à votre disposition pour  
aider dans le choix du contrat qui correspond le mieux à vos objectifs  
et à votre situation. N'hésitez pas à l'interroger.  
Libonne - 05 90 27 65 88 - Agence de Gustavia - 0590 27 62 62

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives  
Le Réseau Mondial des Propriétés d'Exception  
St. Barth Properties  
Sotheby's

**LE JOURNAL DE SAINT-BARTH**  
N°748 - Mercredi 19 septembre 2007  
Tél: 05 90 27 05 10 - Fax: 05 90 27 01 60  
e-mail: journal@wanadoo.fr  
ISSN: 1254-0110

**Evolution statutaire**  
**Quand la COM dope le sport**

**23 septembre**  
**Ch ouvert**  
**la journée**  
**ale du cheval**

**Libonne Vert Equateur**  
CONTRAT D'ASSURANCE VIE QUI PREND SOIN DE VOTRE AVENIR  
EN 2005, LIBONNE VERT EQUATEUR A CIE PRIME POUR LA QUALITE  
DE SA GESTION ET SES PERFORMANCES PAR LE MAGAZINE LE REVENU.  
A tout moment, votre Conseiller BFC est à votre disposition pour  
aider dans le choix du contrat qui correspond le mieux à vos objectifs  
et à votre situation. N'hésitez pas à l'interroger.  
Libonne - 05 90 27 65 88 - Agence de Gustavia - 0590 27 62 62

**CONTACTEZ VITE :**

**Ange au 06 90 49 47 23 ou Avigaël au 06 90 54 76 24**



RÉOUVERTURE PRÉVUE LE

**JEUDI 11 OCTOBRE 2007**

LE LIBRE SERVICE, AMC,  
SOUFFLERA EN DÉCEMBRE 2007

**SES 45 BOUGIES**

DE SA PREMIÈRE OUVERTURE EN 1962

*MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION*



stupéfiant !

open : "s'ouvrir"

(1) Prix public conseillé pour toute souscription à un forfait 4G ou plus pour une durée minimum de 12 mois valable du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007. Samsung E840 stock limité à 200 exemplaires sur l'ensemble des départements Martinique, Guadeloupe et les îles du Nord, Guyane française. (2) Offre réservée à la souscription d'un forfait Orange pré ou Orange max de 21 mois ou d'un forfait Orange junior de 36 ou 60 mois pour une durée minimum de 12 mois et valable du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2007. À l'issue des 2 mois, votre forfait revient au tarif normal.

du 1<sup>er</sup> au 31 octobre



Samsung E840

**99** €<sup>(1)</sup>

design high tech, appareil photo 2mpx / video, jeux java, mp3/radio fm, bluetooth, quadribande

Orange World  
vidéo/TVLive

**votre forfait  
au prix du forfait inférieur  
pendant 2 mois<sup>(2)</sup>**

open



FANM, zôt sav : fo nou okipé dè santé a tété an-nou !



Credit photos : JAMKO Photo - RCS 453 587 966 000 12

**Et vous, Madame, avez-vous répondu à notre invitation ?**

*Camélia BAUSIVOIR - Marraine de la campagne de dépistage du cancer du sein en Guadeloupe*

**L'équipe AGWADEC - Tél. : 0590 38 15 03**



Source Le Pelican

Du Mercredi 3 au mardi 9 octobre 2007

## L'Etat à l'écoute des acteurs sociaux

Le préfet délégué Dominique Lacroix et la vice-présidente des affaires sociales, Claire Guion Firmin, rencontraient en milieu de semaine dernière les principaux acteurs sociaux de l'île. L'objectif de cette grande journée de rencontre sur le terrain était de bien comprendre le travail des professionnels et des bénévoles du secteur social afin d'appréhender au plus juste leurs besoins et d'entendre leurs projets respectifs. Une journée aussi importante pour les fonctionnaires de l'Etat que pour les élus de la COM en raison

notamment des fameux transferts de compétence. Après une visite au centre de prévention Sida Liaisons Dangereuses puis au centre d'accueil et d'hébergement d'urgence du Manteau de Saint-Martin, la délégation a fait le point avec les bénévoles de la Croix-Rouge. Le secteur psychiatrique puis le secteur social de l'hôpital, ainsi que la CAF, la caisse de sécurité sociale et enfin l'ACED, étaient également au programme de l'après-midi. Focalisation sur quelques-unes de ces rencontres privilégiées.



## Opération «Job Dating» ANPE le 15 octobre

Sur le mode du «speed dating», ces rendez-vous express de la séduction particulièrement en vogue en Métropole, l'ANPE s'apprête à décliner pour la seconde année une opération «Job dating» des métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Le concept est le même : 7 minutes pour convaincre. Sauf que pour le coup, les interlocuteurs ne jouent pas leur avenir sentimental mais professionnel : armés de leur CV et des



diverses attestations de travail ou de stage, les candidats inscrits à l'ANPE et qui briguent un poste de cuisinier, de pâtissier, de chef de rang, de réceptionniste ou encore de «night audit» auront 7 minutes, montre en main pour «séduire» leur futur employeur. Des employeurs issus des milieux de l'hôtellerie et de la restauration et qui recherchent du personnel en cette veille de saison touristique. Cette opération, réalisée en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie, se déroulera le 15 octobre

prochain à la salle Opale de la CCI de Concordia. Cette grande journée dédiée à l'emploi qui se déroulera de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, s'ouvrira la signature d'un partenariat avec l'Association Hôteliers de Saint-Martin (AHSM). Demandeurs d'emploi dans les secteurs de hôtellerie et de la restauration, munissez-vous vos CV et attestations de travail ou de pour cette grande journée. Restaurateurs hôteliers, appelez Daubahadour au service entreprise de l'ANPE 05 90 87 73 39

## Saint-Martin, Sint-Maarten, Anguilla, une alliance qui pourrait faire recette



L'alliance Saint-Martin / Sint Maarten / Anguilla au Top Résa 2007 à Deauville. Photo Claude Cavallera

Si pour l'île de Saint-Martin, avoir un stand au salon Top Résa n'était pas une nouveauté, en revanche, pour la COM de Saint-Martin, être présente à ce salon, était bien une première. Pour la COM et aussi pour l'Office de tourisme dans sa nouvelle configuration d'association satellite à la Collectivité d'outre-mer. «Cela n'a pas manqué de susciter une curiosité certaine de la part des tours opérateurs, agents de voyages et autres visiteurs venus sur ce

salon représentant les professionnels du tourisme», expliquaient Daniel Gibbs, le Président nouvellement élu de l'Office de Tourisme et Philippe Thévenet, représentant de l'Association Hôtelière de Saint-Martin (A.H.S.M.). Un moyen fort de marquer le détachement récent de l'île de Saint-Martin de la Guadeloupe et de montrer le souci d'ouverture vers d'autres marchés : «Nous devons être sur les salons touristiques. C'est un gage de notre bonne santé. Il

faut savoir que des centaines de destinations, chaque année, travaillent sur leur promotion. Nous sommes en concurrence directe avec ces destinations. Si nous n'étions pas présents à ce type de salons importants dans le monde, nous passerions dans les oubliettes des agents de voyages et autres tours-opérateurs. Faire du lobbying, sentir les réactions, connaître les projets... Bref, être là où tous les autres sont», continue Philippe Thévenet.

## Psychiatrie : de nombreux projets pour des besoins criants

Avec deux CMP (Centres médico-psychologiques) à réorganiser totalement depuis les inondations du 30 juillet 2005 qui ont engendré la perte des dossiers des patients, et un service de 10 lits dans une simple extension de l'aile de médecine, la psychiatrie souffre de structures peu adaptées et d'un manque de personnel -médecins et infirmiers- spécialisés. De nombreux projets sont néanmoins aujourd'hui à l'étude : la création d'une structure de jour et de centre thérapeutique à temps partiel comme alternatives à l'hospitalisation à temps complet. La restauration d'une partie de l'ancien hôpital pour accueillir dans des conditions décentes le CMP enfants/adolescents, la mise sur pied de services d'éducation à domicile ou de familles d'accueil ou encore la création d'un pavillon spécifique au sein de l'hôpital.

### NAUTISME

## Métimer à La Rochelle et à Cannes

Le mois de septembre est traditionnellement le mois des salons nautiques, et cette année encore, comme chaque année depuis 2005, l'Office de tourisme et Métimer ont participé conjointement et avec succès au Grand Pavois, le plus grand salon nautique à flots en Europe. Saint-Martin y était représentée par Emile Louisy (OT), Bülent Gülay (président de Métimer), Yves Kinard (Métimer), Serge Ruelle (Métimer) et Barbara Warren (organisation de la Heineken Regatta). Quelques jours avant, mi septembre, Métimer était également présent au Salon nautique de Cannes, où Bülent Gülay a rencontré Catherine Le Goff, en charge de la formation pour la Fédération des industries nautiques (FIN), ainsi que le responsable de la formation au Conseil régional de Guadeloupe. Ces deux émissaires étaient porteurs d'une bonne nouvelle, puisqu'ils ont confirmé la prise en charge financière de la formation en maintenance de bateaux, mise en place au lycée avec le GRETA. Rappelons que cette formation sera validée par un certificat de qualification professionnelle (CQP), délivré à l'issue de 1400 heures de cours sur un an dont 400 en entreprise. Lors d'une conférence de presse orchestrée par Daniel Gibbs mardi dernier à l'Office de Tourisme, Bülent Gülay a souligné que le tourisme nautique était représenté à Saint-Martin par 150 voiliers de charter équipés en moyenne de trois cabines soit l'équivalent d'un hôtel de 450 chambres. Les bateaux sont loués environ 15 semaines par an, ce qui représente 9000 plaisanciers au total. Un chiffre loin d'être négligeable, et qui progresse chaque année. Le partenariat entre Métimer et l'Office de Tourisme va se poursuivre dans le cadre de salons nautiques, d'événements nautiques et de régates transatlantiques.

### ASSOCIATIONS SPORTIVES :

## LA FÉDÉRATION EST NÉE

Annoncé depuis l'été dernier, le dossier de création d'une fédération sportive à Saint-Martin a abouti à la fin du mois de septembre. Les statuts sont déposés en Préfecture déléguée. Les associations sportives de Saint-Martin s'étaient réunies à plusieurs reprises depuis la mise en place de la COM avec pour motif d'être pris en compte dans la mise en place de la politique en faveur des sports et de la jeunesse. À l'issue de ces différentes réunions initiées par David Charrasse (Association les Grenouilles Sauvages), la décision a été prise de créer une Fédération à laquelle pourrait s'affilier les associations qui le souhaitent. Créée fin septembre, la Fédération Sportive de Saint-Martin compte actuellement une vingtaine d'associations d'horizons divers (sports en salle, sports en plein air, sports d'eau, sports mécaniques...). Son bureau a été élu pour une année. Le Conseil d'administration compte 7 personnes et le Bureau, 6 commissions. Trois projets ont d'ores et déjà été actés par le bureau. Parmi eux, un projet de préparation à la formation pour l'obtention du Brevet d'Etat d'Educateur sportif.

## Les liaisons dangereuses : sida et addictions

Devenue Centre de santé médical agréé depuis l'an dernier, l'association Les liaisons dangereuses, intervient sur différents domaines, depuis une douzaine d'années. En priorité la lutte contre le sida avec des dépistages anonymes et gratuits, près de 900 tests par an, mais également la toxicomanie, l'alcool, et de multiples volets sociaux. L'association a ouvert également des consultations gynécologiques sur l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles. Le local de l'association, rue Fichot en plein centre ville, reçoit une fréquentation importante de jeunes et de femmes. Les liaisons dangereuses a l'intention également cette année de se positionner sur un projet lié à la contraception, où un énorme travail est à faire localement et a proposé, en 2008, la tenue d'un forum sur la précarité sociale. L'association qui compte huit salariés est financée à 85% par l'Etat. Téléphone : 0590 87 01 17

## Le Manteau : centre d'accueil et d'hébergement d'urgence

Avec huit places d'hébergement d'urgence, Le Manteau (dans les locaux de l'ancien hôpital) qui a ouvert ses portes au cours de l'automne 2006 a déjà accompli un immense travail. Mais la structure peine face à l'affluence de public concerné. Ouvert depuis un an pour l'accueil de jour et l'accueil de nuit, le CAHU a dressé un rapport d'activité pour les cinq premiers mois de l'année 2007 faisant état, tout confondu, de 5 600 actes (dont 674 nuitées, 1 220 petits-déjeuners, 1 862 repas, 1 359 douches notamment). Au total près de 90 personnes ont déjà eu recours aux bons soins du Manteau qui emploie des travailleurs sociaux, des éducateurs et assistante sociale. La réponse du Manteau, au-delà de l'hébergement, est d'ouvrir de multiples services : l'accompagnement lors des démarches sociales et administratives, la possibilité de prendre une douche, d'entreposer ses affaires à la consigne, de manger. Financé par la DSDS (l'Etat) et le Conseil général jusqu'à présent, le Manteau espère que la COM prendra le relais. Téléphone : 0590 29 26 80

## La Croix-Rouge devient délégation territoriale

L'Antenne locale de la Croix-Rouge qui jusqu'ici était sous la dépendance de la Guadeloupe vient à son tour de changer de statut et devenir une Délégation Territoriale. «Nous intervenons souvent comme tout dernier recours auprès de la population : lorsque des insulaires en détresse ne savent plus vers qui se tourner, qu'on leur a fermé toutes les portes, c'est vers nous qu'ils viennent naturellement» explique Nicole DiMéo, la présidente territoriale. La Croix-Rouge de Saint-Martin composée essentiellement de bénévoles et qui fonctionne grâce aux adhésions, aux dons et aux événements comme la quête nationale, attend également la mise à disposition d'un local digne de ce nom et le déblocage de subventions. Elle espère surtout voir la création au plus vite d'un véritable interlocuteur social officiel qui prendrait le relais efficace des actions de terrains menées par le tissu associatif. Contact : 06 90 55 83 23

Source AFP

Du Mercredi 3 au mardi 9 octobre 2007

## La France ne tiendra pas son objectif de réduction de CO2

La France ne tiendra pas son objectif de réduction par quatre d'émissions de CO2 d'ici 2050 et devra pour parvenir à une division par 2,1 voire 2,4, engager une "politique ambitieuse", qui va plus loin que les propositions du Grenelle de l'environnement. "Les différents scénarios ne conduisent pas à diviser les émissions de gaz carbonique en 2050 par plus de 2,1 à 2,4 par rapport à celles de 1990", affirme un rapport du Centre d'analyse stratégique (ex-Plan) mis en ligne mardi. D'après son auteur, Jean Syrota, président de la commission énergie du CAS, la France ne devrait cependant pas être tenue de réduire ses émissions autant que ses partenaires européens, vu la part importante du nucléaire qui a quasiment "décarboné" sa pro-

duction d'électricité. Pour la France comme pour ses voisins européens, parvenir à réduire les émissions de CO2 en période de croissance économique comme prévu en 2050 va nécessiter "une politique très ambitieuse", a souligné Jean Syrota. "Si l'on veut aller vers le facteur 4 européen, il faut sans tarder engager une politique ferme comme jamais on en a engagée même après le premier choc pétrolier en 1974", a-t-il insisté. Sans dire si l'Allemagne allait devoir avoir recours au nucléaire pour atteindre ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, alors qu'une partie de sa population s'oppose à l'atome, il a souligné les limites de la politique énergétique actuelle outre-Rhin. Les Allemands "veulent développer largement

les énergies renouvelables, mais avec cela dans leurs prévisions actuelles ils arrivent à des émissions de CO2 en 2050 qui sont très élevées" par rapport à celles de la France, a noté M. Syrota. Le rapport prône des solutions qui vont plus loin que celles des groupes de travail du Grenelle de l'environnement. Il recommande notamment de développer les énergies renouvelables, mais de maintenir le nucléaire en développant des réacteurs de quatrième génération, alors que cette question fait toujours débat au sein du Grenelle. Il propose d'arrêter les investissements dans les biocarburants de première génération qui n'utilisent pas toute la plante et demande des surfaces cultivables importantes, au risque de faire monter les prix des denrées alimentaires. Ce sujet

oppose, au Grenelle, certains acteurs et les agriculteurs. Autre proposition radicale, le rapport suggère d'augmenter la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), ce qui renchérit le litre d'essence de 3 centimes et celui du gazole de 5 centimes, ou encore de mettre en place des péages urbains comme à Londres. Modérant la portée de son rapport, qui devait être remis à Maignon mais qui a finalement été publié sur le site du CAS après des informations de presse, M. Syrota a insisté sur le fait que ce rapport s'était voulu réaliste et avait écarté des solutions "drastiques comme le rationnement". Les associations écologistes ont dénoncé le "faux pragmatisme" et le "manque d'ambition" du rapport pour réduire les émissions de CO2.

## En Normandie, domestiquer la mer en la laissant pénétrer dans les terres

Pour s'adapter à l'érosion et lutter contre les inondations, des collectivités de la Côte d'Albâtre (Seine-Maritime) envisagent "un repli stratégique" en abandonnant certaines digues devenues inefficaces et en laissant la mer pénétrer dans les terres. Falaises ébouleées, sentier côtier coupé, villas abandonnées, plages réduites, basse-vallées inondées... l'érosion prend souvent des proportions spectaculaires sur le littoral de la Côte d'Albâtre, du Havre au Tréport en passant par Etretat. "Le recul du trait de côte est de l'ordre de 20 cm par an avec des pointes pouvant aller jusqu'à 80 cm dans les endroits où la craie est la plus fragile", dit Loïc Le Louargant, chargé de mission "littoral" au Conseil général de la Seine-Maritime. Le phénomène, qui pourrait être amplifié par l'élévation du niveau des eaux due au réchauffement climatique, n'est pas nouveau. Les archives évoquent même la disparition de villages entiers comme au XIVe siècle Saint-Denis de Chef de Caux, rayé de la carte lors d'un éboulement de falaise ou d'un raz de marée. A partir du XIXe siècle, l'homme s'est protégé en construisant des digues et des épis mais aujourd'hui, sous la pression des écologistes, la perspective change. "On est revenu de l'idée qu'on pouvait résister à la nature en la bétonnant et on préconise plutôt de composer avec elle en

organisant un repli stratégique", explique Jean-Paul Thorez, directeur-adjoint de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie. Cette nouvelle philosophie pourrait trouver sa première illustration dans la basse vallée de la Saône près de Dieppe. Ici, les prairies situées derrière la digue-route du littoral sont régulièrement inondées lors des tempêtes parce que la mer qui a grignoté peu à peu une grande partie de la plage empêche, quand elle est déchaînée, les eaux douces de s'évacuer. Plutôt que de renforcer les protections, des techniciens ont imaginé de supprimer une partie de la digue-route qui serait remplacée par un pont et de laisser la mer pénétrer à l'intérieur des terres où ses eaux se mélangeraient à celles de la rivière. On retrouverait ainsi la physionomie de l'estuaire de la Saône telle qu'elle se présentait il y a quelques milliers d'années. En quelques années se formeraient des paysages comparables à ceux de la Baie de Somme avec des vasières et des prés salés colonisés par une faune et une flore riches tandis que les poissons migrateurs (saumons, truites de mer et anguilles) pourraient à nouveau remonter la rivière. La réalisation de ce projet d'un coût estimé à 16 millions d'euros serait facilitée par le faible nombre d'expropriations à réaliser, une douzaine dont neuf bungalows.

## USA: étudiants américains et européens font un concours de maisons solaires

Le soleil est au rendez-vous pour la préparation de "Solar Decathlon 2007", un concours de maisons solaires que construisent des étudiants de vingt universités américaines et européennes au centre de Washington. La 3e édition de cette compétition, organisée par le département américain de l'énergie, sera jugée selon 10 critères (d'où le nom décathlon) par des professionnels du bâtiment et de l'énergie du 12 au 20 octobre. Plus de 125.000 personnes devraient venir visiter les réalisations. La plupart des chefs de chantier ont entre 20 et 23 ans et sont des étudiants en architecture, ingénierie, mécanique ou électricité. Ils sont venus d'Allemagne (Technische Universität Darmstadt), d'Espagne (Universidad Politécnica de Madrid) mais aussi du Québec, représenté par la fusion de trois grandes écoles et universités (McGill, Université de Montréal et Ecole de technologie supérieure). Côté américain, 16 prestigieuses universités participent, dont le Massachusetts Institute of Technology (MIT), Carne-

gie Mellon University (Pennsylvanie, est), Cornell University (New York, nord-est), l'université du Colorado (centre-ouest) et de Santa Clara (Californie, ouest) ainsi que l'Université de Porto Rico. "Ces étudiants doivent concevoir, construire et faire fonctionner entièrement à l'énergie solaire, la maison la plus agréable et la plus économe en énergie", résume pour l'AFP Chris Powers, du département de l'énergie. Ce ministère a donné 100.000 dollars à chaque équipe: "ce n'est pas assez pour construire une maison, mais c'est assez pour commencer", dit Chris Powers. Aux universités ensuite de trouver partenariats et financements. La plupart des équipes, qui comptent entre 20 et 40 étudiants, ont commencé leur projet il y a deux ans. "Cette année, la compétition va être dure", promet Chris Powers. "On ne craint personne", assure un étudiant architecte allemand, Mark Hampel, alors qu'à deux pas de la Technische Universität Darmstadt, s'érige la création du MIT.

## UN AVENTURIER BOUCLE UN TOUR DU MONDE DE 13 ANS À LA SEULE FORCE DES MUSCLES

L'aventurier britannique Jason Lewis est arrivé samedi matin à Greenwich, dans l'est de Londres, bouclant un tour du monde de 13 ans à la seule force de ses muscles (bateau, marche, patins...), a constaté un journaliste de l'AFP. Le quadragénaire a effectué dans les eaux de la Tamise les derniers mètres de son périple de plus de 74.000 km.

L'aventurier a accosté à un embarcadere de Greenwich avant de hisser sur des roues sa frêle embarcation de moins de huit mètres de long pour lui faire traverser le Méridien de Greenwich, où la longitude est définie comme égale à 0°. C'est à cet endroit que Jason Lewis avait démarré son tour du monde, en juillet 1994. "Je suis bouleversé. Je ne peux pas le croire... 13 ans, c'a été un long voyage. C'a été toute ma vie", a-t-il lancé sur la télévision Skynews, essouffé et visiblement épuisé. "C'a été vraiment dur au début", s'est souvenu l'aventurier, barbe nourrie et joues creusées. Avec son bateau "Moksha" actionné à pédales, Jason Lewis a traversé la Manche, par deux fois, l'océan Atlantique, où il fait naufrage, ainsi que le Pacifique et une partie de l'océan Indien. Aux Etats-Unis, il a eu les deux jambes brisées quand une voiture l'a renversé lors de sa traversée du continent américain en patins à roulettes. Il a également été pourchassé par un crocodile en Australie, ainsi que par des policiers chinois, et interpellé en Egypte sur des soupçons d'espionnage.

**ETS DUFAU**  
Public & St. Jean (à côté de la Station Service)  
Tél: 0590-27.54.83



**3.999 €**

**MAGMAX 275**  
JANTES ALU / PNEUS ROUTES / STABILITÉ

**RADIO ST-BARTH**  
98.7 FM  
Your favorite Sound  
Le Son des Iles du Nord  
Web : [www.radiostbarth.com](http://www.radiostbarth.com)  
Régie Commerciale : "WAVECOM" - Tél : 06 90 62 26 93  
Standart Tél : 05 90 27 74 74 - Fax : 05 90 27 74 10

L'INFO : INTERNATIONALE, avec RFI  
RÉGIONALE, avec RFO  
LOCALE, TOUS LES JOURS DE 7H À 13H  
et lorsque l'actualité le commande  
6h à 10h : Gilles  
10h à 14h : Romy  
17h à 19h : Gilles et Romy  
Sur le site [www.radiostbarth.com](http://www.radiostbarth.com)  
• La radio en direct  
• Les journaux locaux en audio et vidéo en différé pendant 1 semaine  
• Les interviews, Les écrits

**www.corossol.info**

**BIENVENUE**  
sur le site du village de Corossol  
à Saint Barthélemy



contact : [corossol.info@wanadoo.fr](mailto:corossol.info@wanadoo.fr)

Retrouvez chaque semaine

**LE JOURNAL**  
DE SAINT-BARTH

sur internet

[www.journaldesaintbarth.com](http://www.journaldesaintbarth.com)

## Le chlordécone, polluant le plus souvent détecté dans le sang maternel en Guadeloupe

Le chlordécone, pesticide utilisé dans le passé dans les bananeraies des Antilles, est le polluant le plus fréquemment détecté dans le sang maternel et le sang de cordon ombilical des nouveaux-nés, selon des travaux conduits en Guadeloupe par le Dr Luc Multigner. Il n'est toutefois détecté qu'à des concentrations de l'ordre du microgramme par litre, soit mille fois plus faibles que celles ayant servi de base à une étude conduite aux Etats-Unis après un incident survenu dans les années 70 à l'usine de Hopewell lors de la production du chlordécone. Et la concentration est trois fois moins élevée dans le sang de cordon que dans le sang maternel, a-t-il souligné lors des "Rencontres scientifiques" organisées vendredi par l'Agence

française de sécurité sanitaire de l'environnement du travail (Afsset). "Comme le chlordécone s'accumule peu dans les graisses, on en retrouve peu dans le lait", a-t-il ajouté, précisant qu'il n'en a détecté que dans 40% des prélèvements de lait lors de l'étude Hibiscus. Sans reprendre à son compte les déclarations alarmantes du cancérologue Dominique Bel-pomme, auteur d'un rapport rendu public le 17 septembre, il évoque le "constat évident d'une pollution des milieux environnementaux par cette substance" et les "conséquences dramatiques sous l'angle économique" pour les agriculteurs qui ne peuvent plus cultiver certains légumes sur les anciens sols où poussaient les bananiers. Le chlordécone, un insecticide organochloré autorisé jusqu'en 1993

pour lutter contre le charançon du bananier, risque toujours de contaminer les denrées alimentaires. "Il faudrait enlever 30 cm de terre sur l'ensemble des territoires de la Guadeloupe et de la Martinique" pour les décontaminer, note le Dr Multigner. Sur le plan sanitaire, "il n'y a aucun polluant persistant sur lequel il y a autant de données toxicologiques" sur l'animal et sur l'homme, précise ce chercheur à l'Inserm (Unité 625). Selon les études faites après l'incident aux Etats-Unis, essentiellement sur des patients de sexe masculin, ceux-ci avaient présenté des troubles neurologiques (tremblements, irritabilité...) et des atteintes testiculaires (spermatozoïdes moins mobiles...), lorsque la concentration de chlordécone dans le plasma sanguin était

d'au moins 1 milligramme par litre. Entre 0,2 et 0,5 mg/L, il n'y aurait pas d'effets indésirables. Outre des atteintes hépatiques, les études sur l'animal ont fait apparaître d'autres risques chez les femelles (diminution de l'ovulation) et des malformations ou atteintes comportementales chez les "petits" de leurs portées. Il reste donc "des incertitudes en ce qui concerne les femmes enceintes et les enfants, les événements de Hopewell ne nous renseignent pas sur cette population-là", explique le Dr Multigner. D'où une étude coordonnée par l'Inserm qui repose sur le suivi de 1.200 femmes enceintes du sixième mois de grossesse à l'accouchement et celui de 200 bébés jusqu'à l'âge de 18 mois. Les premiers résultats sont attendus fin 2008.

## La dépression est une maladie

Souvent ignorée et mal comprise, la dépression n'a rien à voir avec un "coup de déprime". C'est une maladie source de handicaps lourds, qui entraîne "une souffrance morale très intense", a expliqué la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, qui dressait mardi devant la presse un bilan du plan Santé mentale et présentait ses priorités dans ce domaine pour 2008. La dépression se caractérise par une tristesse importante, une baisse de l'humeur à un degré nettement anormal, une diminution marquée de l'intérêt pour toute activité et une fatigue inhabituelle et excessive, des troubles du sommeil, des pensées morbides... Des symptômes qui s'installent dans la durée. Le dispositif d'information mis en place par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), s'articule autour de deux outils: un guide sur la maladie, "La dépres-

sion, en savoir plus pour en sortir", et un site internet ([www.info-depression.fr](http://www.info-depression.fr)). Le guide est téléchargeable sur le site et peut être commandé par téléphone (0 821 22 23 24). "L'amélioration de la prise en charge de la dépression est un programme majeur du plan santé mentale", a souligné la ministre, détaillant les points lui tenant "particulièrement à coeur": renforcement de la prévention, du repérage et de la prise en charge de cette maladie, "actions ciblées auprès des populations qui sont particulièrement menacées". Faisant un bilan d'étape du plan Santé mentale, doté d'un milliard d'euros sur 5 ans, la ministre a indiqué que 60% des actions prévues "sont engagées ou réalisées". Pour le secrétaire général du Syndicat des psychiatres des hôpitaux Jean-Claude Pénochet, si le plan a des "aspects positifs", au niveau local "on a l'impres-

sion d'un émiettement", avec "quelques actions qui viennent comme un bout de sparadrap compenser telle ou telle blessure importante de la structure hospitalière". Mme Bachelot a déclaré "comprendre l'insatisfaction des professionnels" sur le terrain. Les opérations "se mettent en oeuvre petit à petit", a-t-elle expliqué. Selon le bilan gouvernemental, la première tranche du plan a entraîné la création de 173 postes de médecins spécialisés et de 1.433 autres postes. L'objectif, pour 2007-2008, est de créer par an 100 postes de médecins et 800 autres postes. Sur les 750 millions d'euros d'investissements prévus par le plan, 300 millions ont été financés, a indiqué la ministre. Le ministère travaille par ailleurs à un projet de réforme de l'hospitalisation d'office et de l'hospitalisation sans consentement sur demande d'un tiers.

### LES CHIFFRES DE LA DÉPRESSION

Chaque année, près de 8% des Français de 15 à 75 ans, soit plus de 3 millions de personnes, vivent une dépression, selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Les femmes sont deux fois plus sujettes à cette maladie que les hommes: une sur cinq connaîtra un épisode dépressif dans sa vie, contre un homme sur dix. Deux classes d'âge sont plus à risque, celle des 18/25 ans pour les deux sexes, celle des 45/54 ans chez les femmes et celle des 35/44 ans chez les hommes. L'avancée en âge est un facteur de protection, mais après 80 ans les troubles dépressifs sont accentués. La dépression est la première cause de suicide: près de 70% des quelque 10.000 personnes qui décèdent chaque année par suicide souffraient d'une dépression. Seules 38,3% des personnes souffrant de troubles dépressifs déclarent avoir consulté un professionnel de santé. Les hommes, les jeunes et les personnes âgées sont les personnes qui ont le moins recours aux soins. Les médecins généralistes sont les professionnels les plus consultés par les personnes dépressives (54,7%), avant les psychiatres (34,6%) et les psychologues (18,6%). Les psycholeptiques (anxiolytiques et hypnotiques) sont les médicaments les plus vendus en France après les antalgiques (en nombre de boîtes en 2006).

## Le biologiste controversé C. Venter annonce une nouvelle forme de vie

Le pionnier controversé des biotechnologies Craig Venter se dit sur le point de créer une nouvelle forme de vie, une bactérie greffée avec un patrimoine génétique minimal, qui pourrait être mise au service de l'humanité pour produire carburants et médicaments. Cet organisme unicellulaire est piloté par un chromosome dans lequel n'a été conservé qu'un nombre très réduits de gènes: 381. Juste ce qu'il faut pour que la bactérie puisse rester en vie, se nourrir et se reproduire. La nouvelle bactérie serait ainsi très largement artificielle même si les briques de base la composant proviennent d'organismes existants. L'idée est de produire un outil à tout faire pour les biologistes en la dotant par la suite des gènes nécessaires à l'accomplissement de tâches déterminées. Sa création, sur laquelle M. Venter travaille depuis plus de cinq ans, a été en partie financée par le département américain de l'Energie, séduit par son potentiel pour fournir une énergie "verte" à bon marché. "Nous allons passer de la capacité à lire notre code génétique à la capacité à l'écrire", a affirmé le scientifique, qui avait mené les efforts du secteur privé pour décoder le génome humain. Le laboratoire de M. Venter, le J. Craig

Venter Institute, a déposé en octobre 2006 une demande de brevet "pour un jeu de gènes essentiels et un organisme de synthèse autonome, qui peut croître et se répliquer". Sa demande, valable pour les Etats-Unis et une centaine d'autres pays, avait été rendue publique fin mai, après qu'elle eût été publiée par les organismes en charge de la protection des brevets. "Sur la base du langage utilisé dans la demande, les chercheurs de l'institut Venter n'étaient probablement pas arrivés à l'époque à un organisme totalement fonctionnel", notait alors l'association canadienne ETC spécialisée dans le suivi des nouvelles technologies. Les chercheurs américains ont travaillé sur l'organisme vivant le plus simple connu: une bactérie appelée Mycoplasma genitalium, que l'on trouve dans les voies génitales où elle cause des inflammations de l'urètre. Le M. genitalium ne contient que 517 gènes, contre environ 34.000 pour un être humain. Les opposants à la démarche de M. Venter, comme ETC, craignent que l'icône chercheur ne s'arroge un monopole sur toute les formes de vie artificielle. Et ouvre une véritable boîte de Pandore en créant un vecteur idéal pour de terrifiantes armes biologiques.

### LES SECRETS DE LA VIE

#### SONT DANS LES POILS OU LES CHEVEUX

Les secrets de la vie sont le mieux préservés dans les cheveux ou les poils, selon des généticiens ayant séquencé l'ADN, prélevé sur des poils, de mammouths laineux de Sibérie vieux de 12.000 à 50.000 ans. Cette technique, détaillée dans leurs travaux publiés jeudi, devrait permettre de décoder le génome de plusieurs autres espèces éteintes conservées dans des musées et d'enrichir de nouvelles données génétiques les collections de Charles Darwin et des naturalistes allemand Alexander von Humboldt et suédois Carl von Linné, tous deux ayant vécu au 18e siècle. Recourant à une méthode de séquençage par synthèse, ces généticiens ont séquencé l'ADN (acide désoxyribonucléique) mitochondrial - seulement transmis par la mère - de 13 mammouths dont le célèbre mammouth Adams découvert en 1799 et conservé depuis à une température ambiante dans un musée en Russie. L'ADN ancien se préserve bien dans les poils qui peuvent être aisément trouvés dans des environnements froids et dont la décontamination est facile, expliquent les scientifiques. Les cheveux ou les poils sont ainsi une bien meil-

leure source d'ADN ancien que les os pour y récupérer la mitochondrie, la centrale d'énergie des cellules utilisée pour des études comparées de l'ADN des mammifères comme des humains. Jusqu'à présent, il fallait percer de vieux ossements pour pouvoir comparer par exemple les caractéristiques génétiques des éléphants et des mammouths ou encore savoir comment ces derniers ont survécu à la période glaciaire avant leur extinction. Ces échantillons d'ADN sont cependant rares et souvent contaminés par des bactéries. En revanche, l'ADN provenant de poils est très propre parce qu'il a été préservé dans la kératine, sorte de membrane rappelant le plastique. La kératine forme 95% du poil et se trouve aussi dans la corne des animaux et les ongles. De plus, les poils ou cheveux peuvent être lavés sans altérer leurs matériaux génétiques, expliquent les auteurs de cette recherche. Cette méthode pourrait ainsi être combinée avec des machines modernes à séquencer l'ADN très rapides qui permettraient ainsi, d'obtenir des résultats en 24 heures ou moins contre plusieurs jours aujourd'hui, voire plus.

### France:

## La croissance 2007 revue nettement à la baisse par l'Insee

L'Insee a nettement révisé à la baisse sa prévision de croissance pour 2007, tablant désormais sur une hausse de 1,8% du PIB contre 2,1% précédemment, tout en insistant sur les incertitudes liées à l'impact de la crise sur les marchés financiers. Dans sa note de conjoncture publiée jeudi, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) prévoit un "net rebond" de la croissance au troisième trimestre (+0,7%). Une "correction technique" après un deuxième trimestre décevant durant lequel le PIB n'avait progressé que de 0,3% alors que l'Insee tablait sur le double. Au dernier trimestre, la croissance devrait se modérer, revenant à un rythme de croissance de 0,5%. Pour l'ensemble de 2007, le PIB progresserait donc de 1,8%, une "croissance douce" conforme aux prévisions de l'OCDE (1,8%) et de la Commission européenne (1,9%) mais nettement en-deçà de l'objectif du gouvernement, désormais officiellement "proche de la borne basse" d'une fourchette de 2% à 2,5%. Si le scénario de l'Insee se réalise, la France bénéficiera d'un acquis de croissance de 0,8% pour 2008, légèrement plus favorable que l'an dernier (0,6%), souligne Eric Dubois, chef du département de la conjoncture. L'Institut insiste toutefois sur le fait que sa prévision est fondée sur l'hypothèse d'un impact modéré de la crise financière internationale durant le quatrième trimestre. Si la crise devait persister, "la croissance en serait amoindrie", prévient l'Insee. Mais l'assombrissement des perspectives lié à ces "turbulences financières" est compensé par une bonne nouvelle, un "rattrapage" de la France qui "connaîtrait au second semestre une croissance identique à celle de ses partenaires de la zone euro" à la faveur d'une "demande intérieure dynamique", tempèrent les économistes de l'Insee. Le principal moteur de la croissance française reste en effet la consommation des ménages, "soutenue essentiellement par l'accélération du pouvoir d'achat (+3,2% en 2007) et l'amélioration du marché du travail (340.000 créations)", indique Pierre-Olivier Beffy, chef de la division synthèse conjoncturelle. La consommation devrait gagner 0,9% au troisième trimestre et 0,7% au dernier trimestre, pour une augmentation de 2,1% sur l'ensemble de l'année. L'accélération du pouvoir d'achat serait toutefois limitée par "la poussée de l'inflation en fin d'année", principalement liée à la hausse des prix alimentaires et de l'énergie. En décembre 2007, l'inflation atteindrait 1,9%. L'investissement global devrait progresser de 3,7% --dont 4,9% pour l'investissement productif des entreprises--, mais accuse un ralentissement en raison du durcissement des conditions de crédit prévisible après la crise financière. Cette tendance était déjà amorcée avant la crise américaine des "subprimes" (emprunts à risque) qui l'a amplifiée, note l'Insee.

# The Best Selection of Villas in St Barth

## ICI & LA



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :  
[www.icietlavillas.com](http://www.icietlavillas.com)

Sale - Vente contact : [estate@icietlavillas.com](mailto:estate@icietlavillas.com)  
Rental - Location contact : [rental@icietlavillas.com](mailto:rental@icietlavillas.com)

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72  
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

# CMI

## REAL ESTATE - IMMOBILIER

NOS BUREAUX AUX MANGLIERS À SAINT JEAN  
(à côté de la Poste, en face de Fedex)

### A VENDRE

Propriété de 2000 m<sup>2</sup>, villa de 2 chambres, 2 SE,  
Séjour double avec cuisine intégrée, piscine vue mer  
2.950.000€

Propriété de 2000 m<sup>2</sup>, bien ventilée,  
deux bâtiments existants à rénover  
2.100.000€

Appartements comprenant une ou deux chambres, sde/Wc,  
Séjour avec cuisine intégrée de 460.000 à 780.000€

Droits au bail de locaux sur Saint-Jean  
à partir de 50.000€

Les Mangliers à St Jean  
(à côté de la Poste)



Tél : 0590 27 80 88

email: [claudine.mora@wanadoo.fr](mailto:claudine.mora@wanadoo.fr)

Fax : 0590 27 80 85

## ABONNEZ-VOUS!

Restez en contact avec Saint Barthélemy.  
Recevez chaque semaine, par avion, où que vous habitez,  
votre exemplaire du "Journal de St. Barth"

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

C. Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_

TARIFS	1 an		6 mois	
Guadeloupe	125€	<input type="checkbox"/>	69 €	<input type="checkbox"/>
Martinique	125€	<input type="checkbox"/>	69 €	<input type="checkbox"/>
Métropole	125€	<input type="checkbox"/>	69 €	<input type="checkbox"/>
Europe (CEE)	168€	<input type="checkbox"/>	92 €	<input type="checkbox"/>
U.S.A.	168€	<input type="checkbox"/>	92 €	<input type="checkbox"/>
Canada	168€	<input type="checkbox"/>	92 €	<input type="checkbox"/>

Ci-joint chèque ou mandat de :

Le Journal de St.Barth B.P. 602, 97098 St-Barthélemy cedex

Tél : 05.90.27.65.19 / Fax : 05.90.27.91.60.

E-mail : [journalsbh@wanadoo.fr](mailto:journalsbh@wanadoo.fr)

VENTES  
LOCATIONS

Appartements  
Commerces  
Terrains  
Villas



SALES  
RENTALS

Apartments  
Business  
Land  
Villas

### A vendre

**JOLIE VILLA**  
A flanc de colline  
3 chambres, 4 salles de bains,  
Mezzanine  
Piscine & terrasse deck  
+ Studio indépendant  
2.250.000 €

Réf  
agence  
06.261

**LOVELY UPHILL VILLA**  
Over Flamands  
3 bedrooms, 4 bathrooms  
Great loft  
Pool & sun deck terrace  
+ independant studio apartment  
2.250.000 €

### APPARTEMENTS À SAISIR

**07-274 - APPARTEMENT AVEC VUE MER**  
Espace chambre en mezzanine 450.000 €

**07-265 - STUDIO PRATIQUE**  
Pied à terre, proche tous commerces 260.000 €

Pour plus de renseignements contactez nous au 05 90 27 78 70

Autres ventes, locations, Nouveau Business à la vente  
et droit au bail ... nous contacter pour RV

Agence Immobilière / Real Estate

Marigot - (en face de Monoshop) - 97133 St Barthélemy

Tél: 0590 27 78 70 - Fax: 0590 27 94 52

e-mail : [michele.alizes@wanadoo.fr](mailto:michele.alizes@wanadoo.fr)

Garanties financières : Socamab  
Assurances : S.N.P.I.





**Caraïbes Enseigne**  
 Panneaux - Enseignes - Vitrines - Véhicules  
 Objets publicitaires - film UV et Miroir  
 Tél: 06 90 41 95 96  
 E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

**SBEG** GROS OEUVRE  
 CHARPENTE  
 COUVERTURE  
 MENUISERIE  
**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP**  
 Tél : 05.90.51.15.85 - Fax : 0590.279.917  
 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

**STORES DECOR**  
 Stores extérieurs et intérieurs,  
 Toile sur mesure, Moustiquaires  
 Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

**GARAGE HENRI GREAUX**  
**ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR**  
 COLOMBIER Tél : 05 90 27 77 67

**ALUVER** International  
 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE  
 Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67  
 stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...  
**A.C.S**  
**PLEXIGLASS & PVC**  
 par plaque ou coupe sur mesure  
**06 90 61 83 88**

**STAPOC**  
 LES PEINTURES TROPICALES  
**Z.A. les Mangliers St Jean**  
 ouvert du Lundi au Samedi 7h -13h  
 Tél. : 05 90 27 80 31- 06 90 41 95 96

**Vous êtes ARTISAN.**  
 Référez-vous dans la page  
**"A votre service"**  
 du Journal de St Barth  
**À UN PRIX TOUT DOUX**  
 N'attendez pas, contactez  
 Ange au 06 90 49 47 23  
 Avigaël au 06 90 54 76 24

**LE JOURNAL**  
**DE SAINT-BARTH**  
 Les Mangliers, Saint-Jean  
 B.P. 602 - 97098 St-Barthélémy Cedex  
 journalsbh@wanadoo.fr  
 ISSN : 1254-0110  
**Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60**  
 Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise  
 Gérante et dir. de la publication : Avigaël Haddad  
 Rédactrice en chef : Pierrette Guiraut  
 Rédaction : Rosemond Gréaux  
 Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad  
 Maquette : Agnes, nanasbh.com  
 Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal **interdites** sans notre autorisation écrite.

**Affichage publicitaire**  
 Aéroport - Fléchage routier - Marina  
 Agence Conseil en Communication  
**RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA**  
 Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr  
**www.sbe-sgc.com**  
**Publicité et signalétique**  
 sur tous supports  
 Découpe vinyle et impression numérique  
 Fourniture et pose de films solaires

**Calade** Peinture  
 Décoration  
 PEINTURE  
**Bruno PROST**  
 Tél : 0690 54 10 98 - Fax : 0590 27 58 38

**Fixit**  
 Prestataire de Services Informatiques  
 Diagnostic & Solutions  
**DEPANNAGE PC**  
**06 90 41 88 07**

**GARAGE RAYMOND LEDÉE**  
 FILS TOTO - GRAND FOND  
**REMORQUAGE**  
**ENTRETIEN / RÉPARATION**  
 TEL 05 90 27 89 14

**J.P. DELVAL**  
 PAYSAGISTE LANDSCAPING  
 BP 698 - Saint Barthélemy 97099  
 Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B  
 Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01

**MENUISERIE**  
 GARDE-CORPS ALUMINIUM  
 VOILETS ALUMINIUM BATTANTS  
 VOILETS ALUMINIUM Accordéon et traditionnel  
 MARIGOT - 05.90.27.76.21  
 Fax: 05.90.27.81.07

**Nicolas Gilles** PERMIS DE CONSTRUIRE  
 ÉTUDES ET SUIVI DE CHANTIERS  
 VILLAS NEUF & RÉNOVATION  
**Atelier d'Architecture**  
 Tél : 05 90 27 89 59 Fax : 05 90 27 72 23  
 E-mail : mpgnicolas@wanadoo.fr

**SudokuStar**  
 Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !  
 Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

			7					
					5			
		1				3		
		8		6	7			9
		4	8					1
								2
6								
9			4	3		8		
	5				6	7		

www.sudokustar.fr

**NUMÉROS UTILES**

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	05.90.27.76.03
MAIRIE	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

**NUMÉROS UTILES : SANTÉ**

**MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

**MÉDECINS SPÉCIALISTES**

Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Dermatologue: Salzer Birgit	06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
<b>Ophtalmologistes:</b>	
Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
05.90.51.10.90	
<b>Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou</b>	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Pédiatre : Candito Dominique	05.90.27.52.65
<b>Rhumatologue/médecin ostéopathe</b>	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
<b>Stomatologue : Chlous François</b>	
05.90.27.87.31	

**CABINETS DENTAIRES**

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

**AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ**

Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
<b>Infirmiers-Infirmières :</b>	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55
Benoît Hélène	06.90.62.28.29
06.90.41.88.27	
Briscadieu Christophe	06.90.48.63.69
Cardon Isabelle	06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique	06.90.71.83.63
Deguingand Carole	06.90.41.78.22
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo	05.90.27.55.39
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49
06.90.49.87.29	

**Masseur-Kinésithérapeutes :**

André Sandrine	05.90.87.20.09
Blanc Pierre	05.90.27.67.86
Drouadaine Valerie	05.90.27.81.32
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau C.	05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
<b>Orthophoniste :</b> Bouyer Christine	05.90.27.88.29
<b>Ostéopathe :</b> Minguy Benoit	06.90.71.36.15
<b>Pédicure Podologue :</b> Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
<b>Psychologue :</b> Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Javelle Audrey	05.90.27.50.29
<b>Psychothérapeute</b> M.Laure Penot	05.90.52.00.55

**PHARMACIES**

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
<b>LABORATOIRE D'ANALYSES :</b>	
<b>RADIOLOGIE:</b> Centre du Wall House	05.90.52.05.02
<b>VÉTÉRINAIRES</b>	
Delorme Laurence	05.90.27.89.72
Kaiser Maurice	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

Offre valable pour toute nouvelle souscription, jusqu'au 28 Octobre 2007. Voir conditions en magasin.  
Réservée à toute personne justifiant d'un enfant scolarisé à l'adresse de la connexion (128/64k)

# Domaccess

By Dauphin Telecom

## EXPLOSE LES PRIX !!

### Votre ADSL

à partir de

Connexion et téléchargement

### ILLIMITÉS

# 9,90

€/Mois

Agence Dauphin Telecom - Rue Oscar II - Gustavia

Tél : 0590 52 09 92 - [www.domaccess.com](http://www.domaccess.com)

Domaccess  
By Dauphin Telecom

# LES FLEURS & BOUGIES

## de la Toussaint chez

SUPERMARCHÉS  
**MATCH**



OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 8H À 13H ET 15H À 20H - VENDREDI ET SAMEDI DE 8H À 20H  
ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H ET 16H À 19H - TEL : 05 90 27 68 16